

*

I - DIAGNOSTIC

D’après l’article L 123-1-2 du code l’urbanisme (modifié par la LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010 - art. 19 (V)) le rapport de présentation :

« s'appuie sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, de surfaces agricoles, de développement forestier, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, de commerce, d'équipements et de services. »

« Il établit un inventaire des capacités de stationnement de véhicules motorisés, de véhicules hybrides et électriques et de vélos des parcs ouverts au public et des possibilités de mutualisation de ces capacités. »

1. LA POPULATION ET SON CADRE DE VIE

DEFINITIONS

■ Démographie :

La croissance démographique s'évalue par la somme du mouvement migratoire et du solde naturel.

Le solde (ou mouvement) naturel est la différence entre les naissances et les décès.

Le solde (ou mouvement) migratoire, ou solde, correspond à la différence entre l'arrivée et le départ de population dans un même espace.

Un ménage est constitué de l'ensemble des occupants d'un même logement, quels que soient les liens qui les unissent. Un ménage peut se réduire à une seule personne.

■ Logement:

Le logement est défini du point de vue de son utilisation : c'est un local séparé et indépendant utilisé pur l'habitation. On distingue :

- les résidences principales (RP) : logements occupés de façon permanente et à titre principal par un ménage.

- les résidences secondaires (RS) : logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Sont également classés en RS les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques.

- les logements vacants (VAC) : logements disponibles pour la vente ou la location, logements neufs achevés mais non encore occupés à la date du recensement.

Le type de logement :

- un immeuble collectif est un immeuble comportant au moins deux logements.

- les logements de type "autre" comprennent : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres d'hôtel occupées comme RP, les habitations de fortune, les logements dans des immeubles à usage autre que d'habitation.

■ Activités :

La population active est la population ayant terminée leur cycle d'étude et en âge de travailler (+ de 16 ans).

Elle comprend :

- la population active ayant un emploi (ou population active dite occupée) : c'est-à-dire les personnes qui ont une profession et qui l'exercent au moment du recensement,

- les demandeurs d'emploi.

COUDUN

Superficie : 10.40 km²

Nombre d'habitants (INSEE 2012) : 906 habitants

Densité (2012) : 87.1 habitants au km²

Nombre de logements 2012 : 418 logements dont 385 résidences principales

1.1. DEMOGRAPHIE

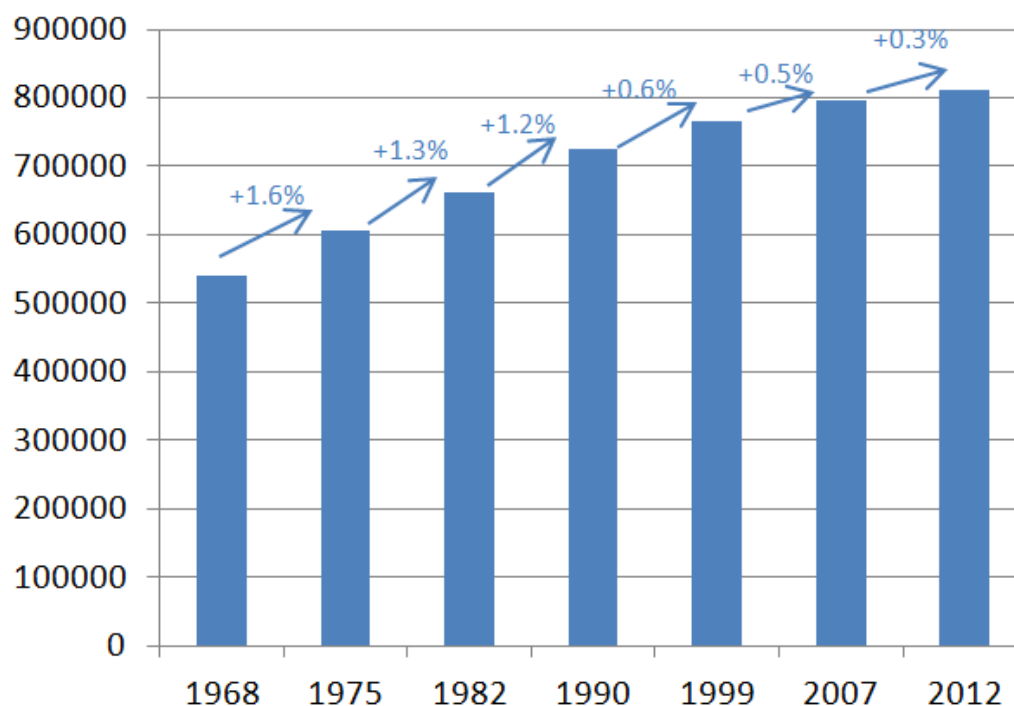
1.1.1. Evolution globale de la population

COUDUN : EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1968 ET 2014 (SOURCE : INSEE)

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014
Population	755	748	902	946	951	911	991
Densité moyenne (hab/km ²)	72,6	71,9	86,7	91,0	91,4	87,6	95,3

- (*) 1967 et 1974 pour les DOM
- Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2016.
- Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2009 et RP2014 exploitations principales.

OISE : EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1968 ET 2012 (SOURCE : INSEE)



Les pourcentages correspondent aux taux de variation moyens annuels

COUDUN : LES INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES (SOURCE : INSEE)

POP T2M - Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009	2009 à 2014
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,1	2,7	0,6	0,1	-0,4	1,7
<i>due au solde naturel en %</i>	-0,1	0,5	0,3	0,3	0,6	0,2
<i>due au solde apparent des entrées sorties en %</i>	-0,1	2,2	0,3	-0,3	-1,0	1,4
Taux de natalité (‰)	11,1	14,0	11,0	8,9	12,0	10,2
Taux de mortalité (‰)	11,8	8,8	7,6	5,6	6,0	7,6

LES INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES DU DEPARTEMENT DE L'OISE (SOURCE : INSEE)

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012
Variation annuelle moyenne de la population en %	+1,6	+1,3	+1,2	+0,6	+0,5	+0,3
<i>due au solde naturel en %</i>	+0,9	+0,7	+0,7	+0,6	+0,6	+0,6
<i>due au solde apparent des entrées sorties en %</i>	+0,8	+0,6	+0,5	0,0	-0,2	-0,3
Taux de natalité (‰)	18,9	15,7	15,4	14,2	13,9	13,8
Taux de mortalité (‰)	10,1	9,1	8,4	7,8	7,6	7,6

- Entre 1968 et 1975 : la population à Coudun perd 7 habitants (elle passe de 755 à 748 habitants) ce qui correspond à une diminution moyenne par année de 0.1%. Cette diminution est due à des soldes naturel et migratoire négatifs (durant cette période, il y a eu plus de décès que de naissances et plus de sorties que d'entrées dans la commune). Ces chiffres sont contradictoires avec ceux du département. En effet, durant cette période, la variation annuelle moyenne de la population est de 1.6% dans l'Oise, avec des soldes naturels et migratoires tous les deux positifs.
- Entre 1975 et 1982 : la commune connaît une forte augmentation de sa population, avec un taux annuel moyen de 2.7%. Elle gagne 154 habitants en 7 ans, grâce essentiellement à un fort solde migratoire (+2.2%), ce qui signifie que durant cette période, beaucoup de personnes ont emménagé à Coudun. Notons que le solde migratoire dans l'Oise reste beaucoup plus faible durant cette période (0.6%)
- Entre 1982 et 1999 : durant ces deux périodes intercensitaires, la population augmente dans la commune mais le taux de variation annuel moyen diminue durant la deuxième période. Il passe de 0.6% entre 1982 et 1990 à 0.1% entre 1990 et 1999. Cela signifie que la population augmente toujours, mais moins vite. En effet, le solde migratoire est négatif entre 1990 et 1999 : il y a plus de départ que d'entrées dans la commune durant cette période. A l'échelle de l'Oise, le solde migratoire est nul alors qu'il était toujours positif avant 1990. Les départs des habitants de la commune se corrélaient donc avec ceux du département.
- Entre 1999 et 2009 : on assiste à une baisse de population de -40 habitants en 10 ans ce qui représente 4 habitants en moins par an.
 - Les enfants ont grandi et ont quitté leur foyer, ce qui explique aussi la baisse du nombre d'habitants par résidence principale,
 - Départ de la base d'hélicoptère,
 - Fermeture des usines environnantes (Continental et usine Goux restée fermée pendant 2 ans ½, aujourd'hui rachetée par Duo Métal).
- Entre 2009 et 2014 : on assiste à une hausse considérable de la population (+80 habitants en 5 ans, soit 16 habitants en plus par an, ce qui est loin d'être négligeable et montre la tendance actuelle et la pression foncière en croissance.

En conclusion : la population augmente récemment.

Cette accroissement peut s'expliquer entre autre par :

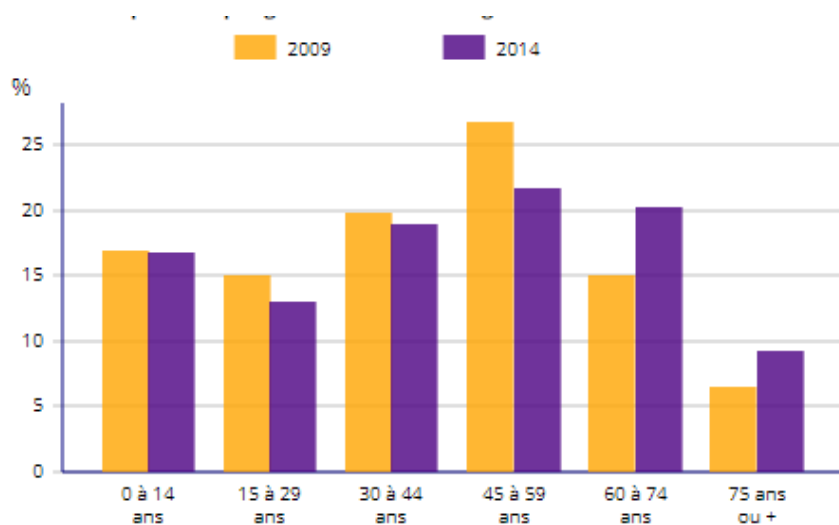
- La venue de nouvelle entreprise (entreprise Diffover par exemple)
 - Le passage sur la commune de deux axes importants : la RD102 Noyon – Compiègne, et al RD935 Compiègne – A1 rend la commune de Coudun très attractive
 - La proximité de l'autoroute A1 : moins de 6 km de Coudun
 - La transformation d'une commune liée à l'industrialisation à une commune progressivement résidentielle
-

- 1.1.2 Sexe et âge de la population

POPULATION PAR SEXE ET AGE EN 2012 (SOURCE : INSEE)

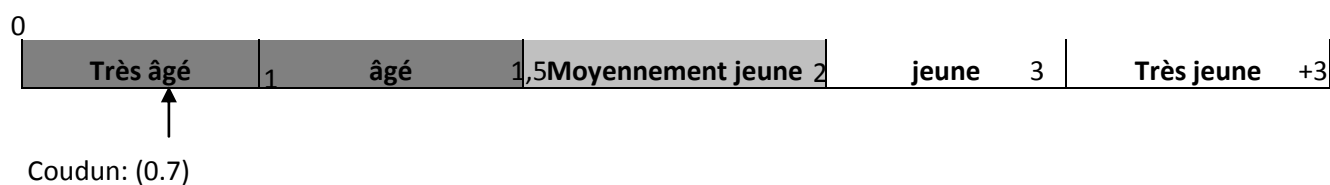
	Homme	%	Femme	%	Femme+Homme	%
Ensemble	452	100	454	100	906	100
0 à 14 ans	75	15,9	77	17,9	152	16,8
15 à 29 ans	56	15,1	62	14,9	118	13,0
30 à 44 ans	93	21,6	79	17,9	172	19,0
45 à 59 ans	100	27,7	97	25,9	197	21,7
60 à 74 ans	95	14,4	89	15,6	184	20,3
75 à 89 ans	31	5	46	6,5	77	8,5
90 ans et plus	2	0,2	4	1,3	6	0,7
0 à 19 ans	84	18,8	97	23,5	181	20,0
20 à 64 ans	291	67,2	261	58,3	552	60,9
65 ans ou plus	77	14	96	18,1	173	19,1

POPULATION PAR GRANDE TRANCHE D'AGE (SOURCE : INSEE) EN 2014 (DONNEES ACTUALISEES)



Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales.

ECHELLE DES INDICES DE VIEILLISSEMENT EN 2012



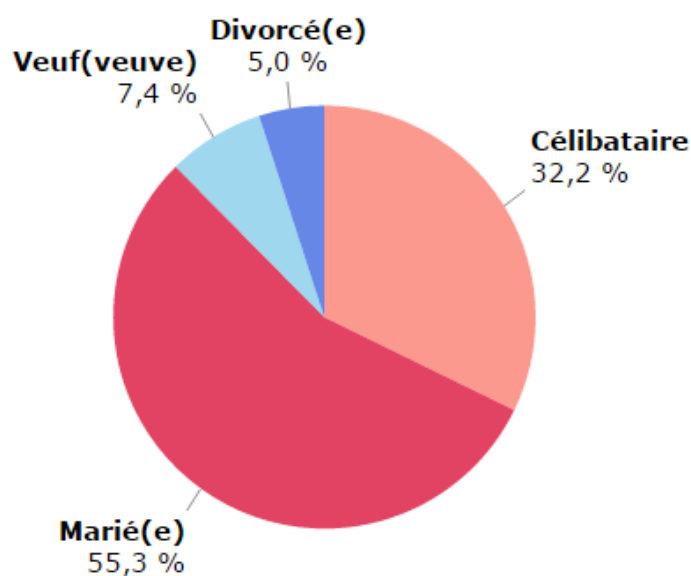
Formule de calcul de l'indice de vieillissement:
 $(0-19 \text{ ans}) \div [(60-74 \text{ ans}) + (\text{plus de } 75 \text{ ans})]$

La population de Coudun est constituée d'un nombre quasiment égal d'hommes et de femmes dont la plus grande part a entre 45-59 ans.

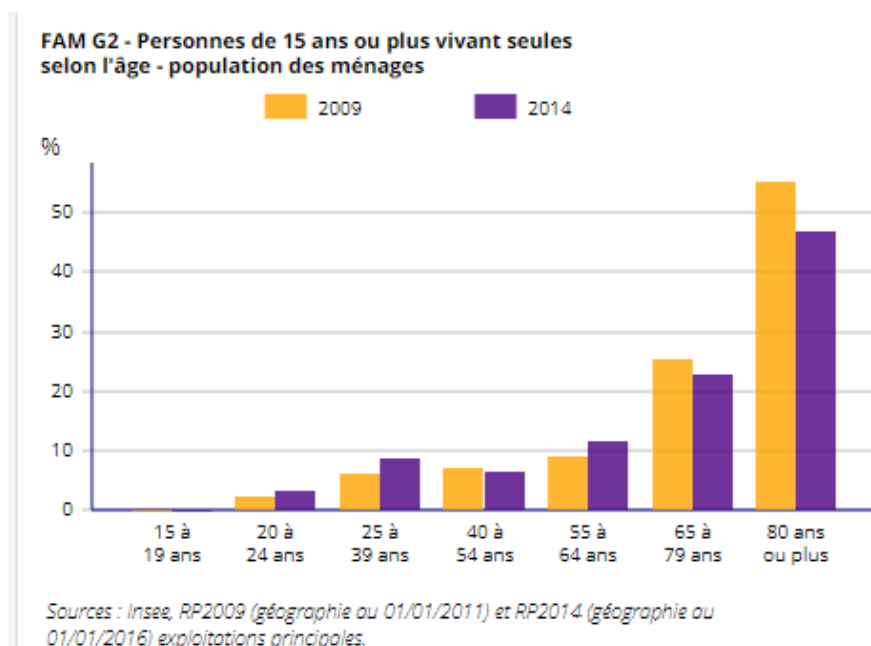
En seconde position, se trouve la tranche d'âge des 60 à 74 ans, et des 30 -44 ans légèrement moins représenté. Entre 2009 et 2014, les moins de 60 ans diminuent au bénéfice des plus de 60 ans.

1.1.3 Structure des ménages

ETAT MATRIMONIAL LEGAL DES PERSONNES DE 15 ANS OU PLUS EN 2008
 (SOURCE : INSEE)



PERSONNES DE 15 ANS OU PLUS DECLARANT VIVRE SEULES SELON L'AGE EN 2012
 (SOURCE : INSEE)



En 2012 : La population est constituée d'une majorité de couples mariés (55.3%). 32.2% de la population de plus de 15 ans est célibataire et 12.4% de la population est veuf ou divorcé. Le nombre croissant de divorces dans la société ainsi que le vieillissement de la population dans la commune (augmentation du nombre de veufs) contribuent à diminuer le nombre moyen d'occupants par résidence principale (voir graphique ci-dessous).

EVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES (SOURCE : INSEE)

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014
Nombre moyen d'occupants par résidence principale	3,4	3,1	3,0	3,0	2,6	2,5	2,4

- Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique,
- dans la géographie en vigueur au 01/01/2016.
- Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments,
- RP2009 et RP2014 exploitations principales.

Le nombre moyen d'occupants par résidence principale est en constante diminution depuis 1968 (sauf entre 1982 et 1990 où il stagne). Il passe de 3.4 en 1968 à 2,4 en 2014. Ce chiffre est principalement dû au départ des enfants du lieu de résidence.

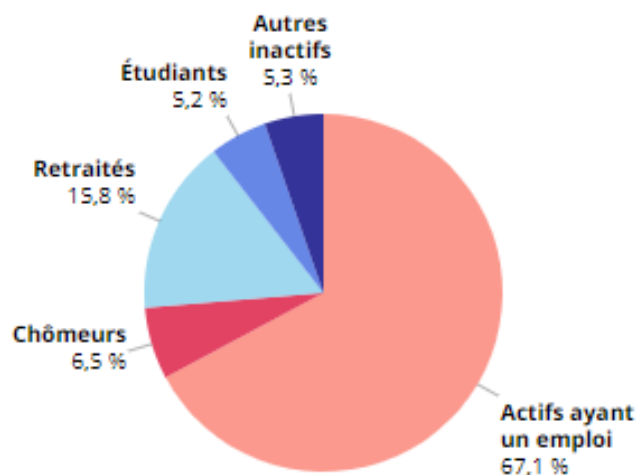
Conclusion : Les grandes caractéristiques démographiques

- La population de la commune de Coudun est marquée par une forte augmentation récente de population de 80 habitants en 5 ans témoignant d'un changement profond (devenant une commune résidentielle disposant d'un tissu économique en transformation)
- En 2014, le nombre d'occupants par résidences principales est de 2.4
- La population est très âgée, avec un indice de vieillissement de 0.7. La plus grande part de la population se constitue de couples mariés qui ont entre 45 et 59 ans. Les 60 ans et plus augmentent fortement entre 2009 et 2017.

1.2 LA POPULATION ACTIVE

1.2.1 Les grandes caractéristiques

POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITE EN 2012 (SOURCE : INSEE)

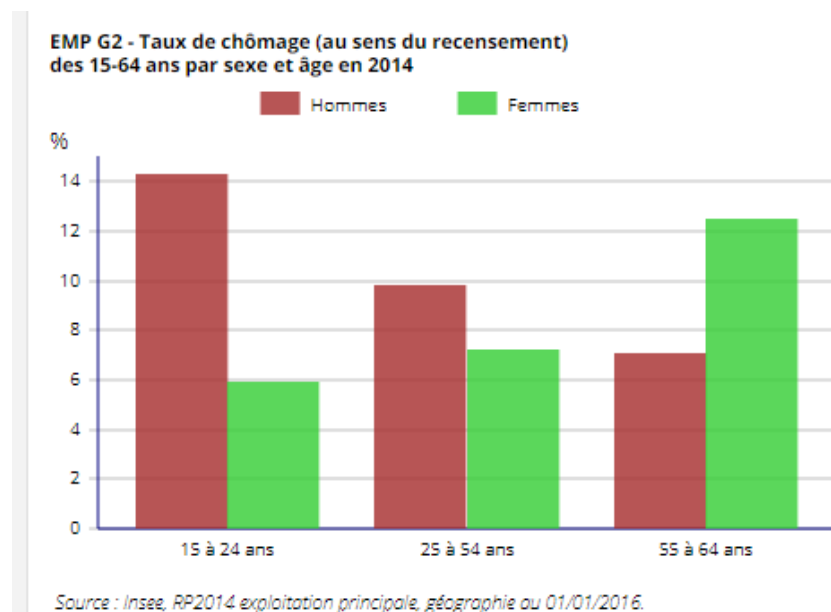


Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITE EN 2009 ET EN 2014 (SOURCE : INSEE)

	2014	2009
Ensemble	636	610
Actifs en %	73,7	76,8
<i>actifs ayant un emploi en %</i>	<i>67,1</i>	<i>71,3</i>
<i>chômeurs en %</i>	<i>6,5</i>	<i>5,5</i>
Inactifs en %	26,3	23,2
<i>élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %</i>	<i>5,2</i>	<i>6,0</i>
<i>retraités ou préretraités en %</i>	<i>15,8</i>	<i>9,2</i>
<i>autres inactifs en %</i>	<i>5,3</i>	<i>7,9</i>

TAUX DE CHOMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT) DES 15-64 ANS PAR SEXE ET AGE EN 2014
(SOURCE : INSEE)



- La part de la population active a diminué passant de 76.8% en 2009 à 73.7% en 2014. Cependant la population des 15-64 ans a augmenté durant la même période de 26 habitants.
- Les inactifs sont proportionnellement plus nombreux. Cette évolution est due à la progression des retraités et préretraités passant de 9.2% en 2009 à 15.8% en 2014.
- Ce constat est à mettre en corrélation avec le vieillissement de la population constaté.
- De plus, la part des chômeurs a augmenté de 5.5% à 6.5% en 2012, ce qui signifie que la part des actifs ayant un emploi a diminué (elle est passée de 71.3% à 67.1%).
- Le profil des demandeurs d'emploi est assez équilibré en termes d'âges et de sexe. 14.5% d'entre eux sont des hommes âgés de 15 à 24 ans.

1.2.2 Les catégories socioprofessionnelles

STATUT ET CONDITIONS D'EMPLOIS DES 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE EN 2012 (SOURCE : INSEE)

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	205	100,0	188	100,0
Salariés	182	88,8	176	93,6
<i>Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée</i>	162	79,0	151	80,3
<i>Contrats à durée déterminée</i>	6	2,9	17	9,0
<i>Intérim</i>	7	3,4	5	2,7
<i>Emplois aidés</i>	0	0,0	0	0,0
<i>Apprentissage - Stage</i>	7	3,4	3	1,6
Non-Salariés	23	11,2	12	6,4
<i>Indépendants</i>	9	4,4	5	2,7
<i>Employeurs</i>	14	6,8	7	3,7
<i>Aides familiaux</i>	0	0,0	0	0,0

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

La population active est constituée en majorité de salariés en CDI ou titulaires de la fonction publique (79.6%). Elle est composée de plus d'hommes que de femmes (52.1% d'hommes et 47.9% de femmes). On dénombre 21 employeurs et 14 travailleurs indépendants constitués essentiellement d'hommes (23 hommes).

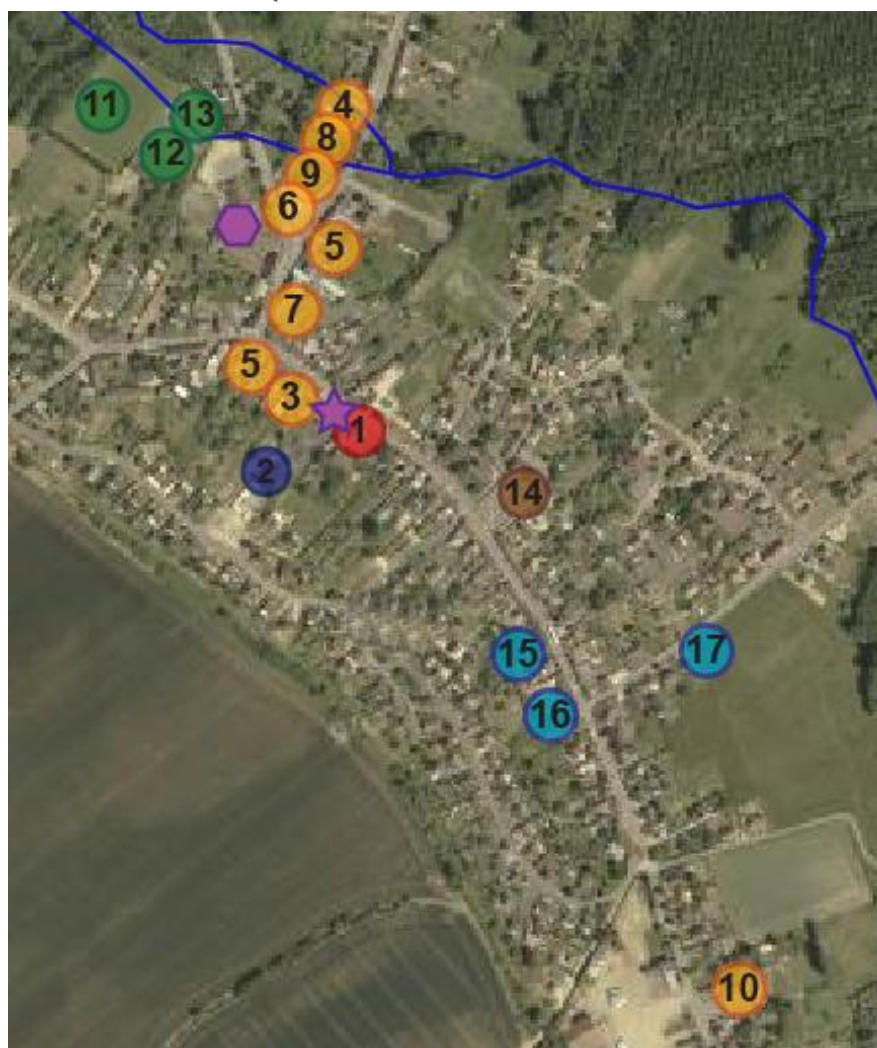
Conclusion : la population active

- ✚ La part de la population active a diminué entre 2007 et 2012 passant de 76.8% à 73.7%. Cette baisse s'explique notamment par le départ en retraite de plusieurs actifs.
- ✚ La population active est constituée en majorité de salariés (91.2%) en CDI ou titulaires de la fonction publique. Elle est composée de plus d'hommes que de femmes.

1.3 EQUIPEMENTS, SERVICES, COMMERCES ET VIE ASSOCIATIVE

Coudun est bien dotée en équipements et commerces de proximité, ce qui confirme son statut de « pôle » dans le SCOT du Pays des sources : un ensemble scolaire et périscolaire avec cantine et en RPI avec la commune de Giraumont, un espace de sports et de loisirs, une bibliothèque, des équipements médicaux, un service postal et plusieurs commerces de proximité. La commune envisage d'installer un citystade a proximité des infrastructures sportives existantes.

LOCALISATION DES EQUIPEMENTS



Légende

- ★ Mairie
- Équipements scolaires et périscolaires
 - 1 École + accueil périscolaire + cantine
- Équipements culturels
 - 2 Bibliothèque et aire de jeux pour enfants
- Commerces et services
 - 3 Agence postale
 - 4 Épicerie
 - 5 Boulangerie
 - 6 Bar-tabac
 - 7 Restauration rapide
 - 8 Coiffeur
 - 9 Esthéticienne
 - 10 Garagiste
- ◆ Salle polyvalente
- Équipements sportifs et de loisirs
 - 11 Terrains de football
 - 12 Terrain de tennis
 - 13 Terrain de jeu
- Équipements culturels
 - 14 Église + cimetière
- Équipements de santé
 - 15 Cabinet médical
 - 16 Pharmacie
 - 17 Cabinet d'infirmiers + diététicienne + Kinésithérapeute

De plus, la commune compte une dizaine d'associations :

- Anciens : Club du 3ème Age
- Anciens Combattants
- Archers : Compagnie d'Arc
- Boulistes : Amicale Bouliste
- Chasse : Société de Chasse
- Comité des fêtes : La Coudunoise
- Escrime : Ecole Picarde d'Escrime
- Majorettes : Les Gentianes
- Parents d'élèves : Société de Pêche
- Sports et Loisirs : Billard, Choules, Gym-Step-Yoga, Football, Pétanque, Tennis de Table

2. LE LOGEMENT

Notons que la commune de Coudun sur Aronde ne s'inscrit pas dans un programme local de l'habitat. (PLH).

2.1 LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS

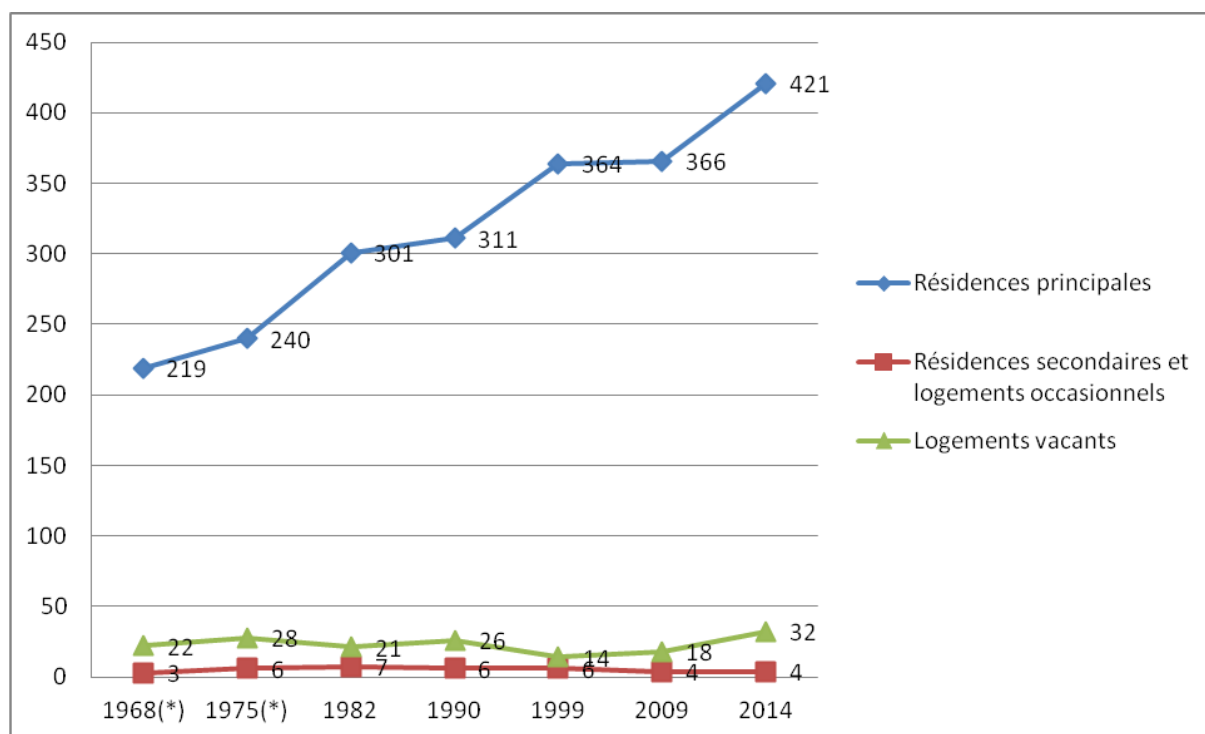
2.1.1 Evolution et composition du parc

EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DE 1968 A 2014 (SOURCE : INSEE)

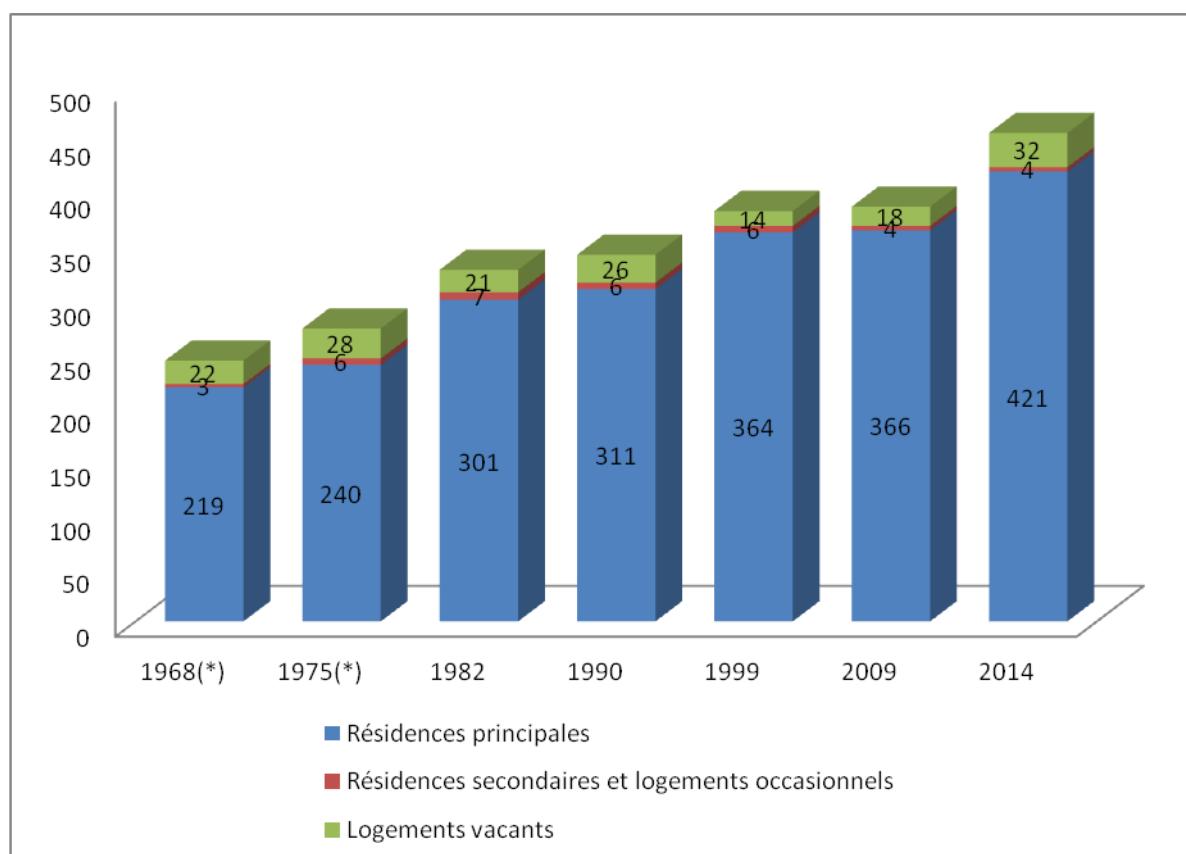
Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014
Ensemble	244	274	329	343	384	388	458
<i>Résidences principales</i>	219	240	301	311	364	366	421
<i>Résidences secondaires et logements occasionnels</i>	3	6	7	6	6	4	4
<i>Logements vacants</i>	22	28	21	26	14	18	32

Evolution du nombre de logements



Evolution de la composition du parc de logements de 1968 à 2014



	2009	2014	2009-2014	1968-2014
Ensemble des logements	388	458	+70	+214
<i>Résidences principales</i>	366	421	+55	+202
<i>Résidences secondaires et logements occasionnels</i>	4	4	0	+1
<i>Logements vacants</i>	18	32	+14	+10

Le parc de logements a constamment augmenté entre 1968 et 2014. La commune enregistre 214 logements supplémentaires durant cette période, avec une augmentation de 202 unités des résidences principales. Les résidences secondaires varient peu avec 4 résidences secondaires en 2014.

Les logements vacants augmentent très légèrement comparativement à l'augmentation des logements, ils représentent 6.98% des logements en 2014 contre 4.6% en 2009.

Durant la dernière période intercensitaires comprise entre 2009 et 2014, la commune enregistre une évolution 70 logements supplémentaires dont 55 résidences principales en plus.

Cela représente une évolution de 14 logements par an en 5 ans.

Concernant la part des résidences secondaires, leur part varie peu. Elle représente 1% du parc en moyenne depuis 1968.

Les logements vacants augmentent au regard également du vieillissement d'une partie du parc de logement

Résidences principales en 2014 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2012	420	100,0
<i>Avant 1919</i>	104	24,7
<i>De 1919 à 1945</i>	50	12,0
<i>De 1946 à 1970</i>	47	11,2
<i>De 1971 à 1990</i>	137	32,6
<i>De 1991 à 2005</i>	55	13,0
<i>De 2006 à 2011</i>	27	6,5

- Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

2.1.2 Type des logements

CATEGORIE ET TYPE DE LOGEMENTS (SOURCE : INSEE)

	2014	%	2009	%
Ensemble	458	100,0	388	100,0
<i>Résidences principales</i>	421	92,0	366	94,3
<i>Résidences secondaires et logements occasionnels</i>	4	1,0	4	1,0
<i>Logements vacants</i>	32	7,0	18	4,7
<i>Maisons</i>	432	94,3	359	92,6
<i>Appartements</i>	26	5,7	29	7,4

- Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales.

REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES EN NOMBRE DE PIECES (SOURCE : INSEE)

	2014	%	2009	%
Ensemble	421	100,0	366	100,0
<i>1 pièce</i>	2	0,5	4	1,1
<i>2 pièces</i>	16	3,9	19	5,1
<i>3 pièces</i>	58	13,8	64	17,6
<i>4 pièces</i>	110	26,2	86	23,5
<i>5 pièces ou plus</i>	234	55,6	193	52,7

- Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016)

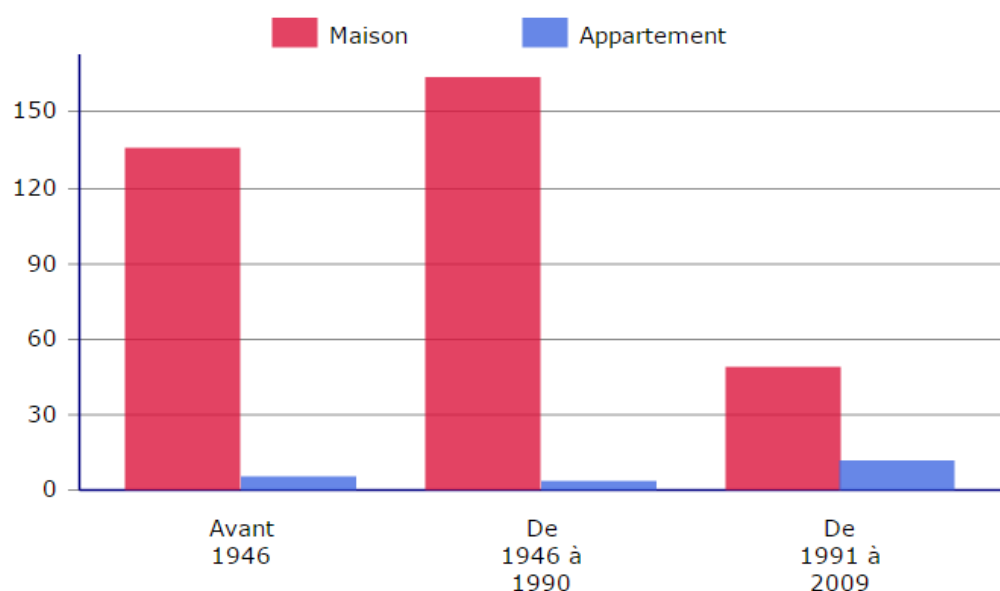
NOMBRE MOYEN DE PIECES DES RESIDENCES PRINCIPALES (SOURCE : INSEE)

	2014	2009
Ensemble des résidences principales	4,7	4,6
<i>maison</i>	4,8	4,7
<i>appartement</i>	2,6	2,5

- Le parc de logement à Coudun est constitué de 432 maisons en 2014 (92% du parc) et de 26 appartements. Le nombre d'appartements a diminué entre 2009 et 2014 de 3 unités.
- Le nombre moyen de pièces par RP est de 4.7 pièces. 55.6% des RP ont 5 pièces ou plus, ce qui semble élevé par rapport au taux d'occupation qui est de 2.4, et dont la tendance est à la baisse. De plus, nous avons vu que 32.2% de la population de plus de 15 ans est « veuf », « célibataire » ou « divorcé ».
- En 2009 et 2014, le nombre de petits logements de 3 pièces et moins a diminué passant de 87 unités à 76 logements.

2.1.3 L'ancienneté du parc de logement et le niveau de confort

RESIDENCES PRINCIPALES EN 2012 SELON LE TYPE DE LOGEMENT ET LA PERIODE D'ACHEVEMENT
(SOURCE : INSEE)



PERIODE D'ACHEVEMENT (SOURCE : INSEE)

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2010	370	100,0
<i>Avant 1946</i>	<i>141</i>	<i>38,1</i>
<i>De 1946 à 1990</i>	<i>168</i>	<i>45,4</i>
<i>De 1991 à 2009</i>	<i>61</i>	<i>16,5</i>

CONFORT DES RESIDENCES PRINCIPALES (SOURCE : INSEE)

	2012	%	2007	%
Ensemble	385	100,0	370	100,0
<i>Salle de bain avec baignoire ou douche</i>	377	97,9	362	97,8
<i>Chauffage central collectif</i>	3	0,8	3	0,8
<i>Chauffage central individuel</i>	235	61,0	246	66,5
<i>Chauffage individuel "tout électrique"</i>	95	24,7	72	19,5

- Le parc de logements est relativement ancien. En effet, 38.1% des logements ont été construits avant 1946. En 2010, seulement 16.5% des logements ont moins de 20 ans.
- En termes de confort, 52 résidences principales ne seraient pas dotés de chauffage central ni individuel et 8 ne seraient pas dotées de salle de bain avec baignoire ou douche. Mais cette donnée ne signifie pas pour autant que ces logements soit réellement inconfortables car ils peuvent être dotés d'un poêle ou d'une cheminée.

2.1.4 Statut et ancienneté d'occupation des résidences principales

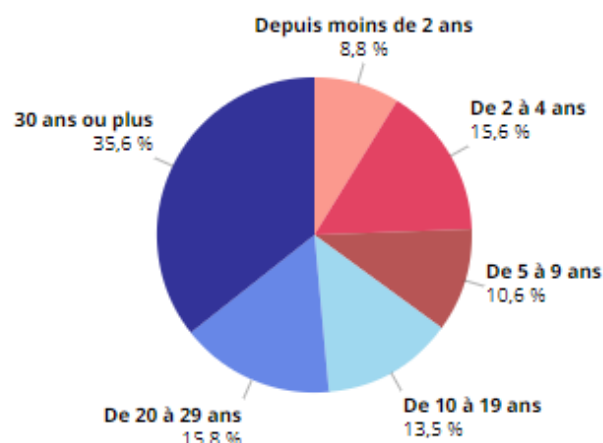
STATUT D'OCCUPATION DES RESIDENCES PRINCIPALES (SOURCE : INSEE)

	2014				2009	
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	Nombre	%
Ensemble	421	100,0	991	21,8	366	100,0
<i>Propriétaire</i>	355	84,4	835	24,8	306	83,5
<i>Locataire</i>	60	14,3	143	5,4	52	14,3
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	3	0,8	7	3,3	9	2,4
<i>Logé gratuitement</i>	5	1,3	13	10,6	8	2,2

- Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales.

ANCIENNETE D'EMMENAGEMENT DANS LA RESIDENCE PRINCIPALE EN 2014 (SOURCE : INSEE)

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2014



Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

Les habitants à Coudun sont très majoritairement propriétaires de leur logement (84.4% des RP sont occupées par des propriétaires). En 2014, la part des propriétaires a légèrement augmenté par rapport à 2009 (83.5%) au détriment des personnes logées gratuitement dont la part diminue (de 2.2 à 1.3). Les RP louées représentent 14.3% du parc de RP en 2014.

Les grandes caractéristiques du logement

La commune de Coudun se situe dans le bassin d'habitat de Compiègne.

94.3 % sont des maisons individuelles ou des fermes et 5.7 % des logements collectifs

- 84.4 % sont occupées par leurs propriétaires
- 81.8 % sont des logements de quatre pièces et plus
- 63,6% sont classées «tout confort», car équipées du chauffage central, d'une baignoire ou d'une douche et des WC intérieurs
- 38.1% ont été construites avant 1946 et 16.5 % après 1990.

Le parc locatif social du bassin d'habitat de Compiègne compte 11 147 logements HLM, soit 19,3 % du parc de résidences principales.

2.2 MÉCANISME DE CONSOMMATION DU PARC ENTRE 1999 ET 2012

La baisse démographique enregistrée durant la dernière période intercensitaire peut être due à une offre de logements insuffisante. Toutefois, la construction de nouveaux logements ne se traduit pas nécessairement par une augmentation en conséquence de l'offre de résidences principales. Quatre phénomènes sont à prendre en compte et vont consommer une partie du parc nouvellement construit :

- le renouvellement ;
- le desserrement ;
- la variation du parc de logements vacants ;
- la variation du parc de résidences secondaires.

Une estimation de cette consommation de logements peut être faite pour les années antérieures. Calcul ayant fait l'objet d'une actualisation ci-dessous par rapport aux données de 2014.

1. LE PHÉNOMÈNE DE "RENOUVELLEMENT" ET DE "RÉAFFECTATION"

Parallèlement à la construction de nouveaux logements, certains logements sont démolis, abandonnés ou affectés à un autre usage (commerces, bureaux...). Ceci correspond au phénomène de "renouvellement".

Parfois, à l'inverse, ce phénomène ne se produit pas. Des locaux d'activités sont au contraire transformés en logements, ou des logements divisés en plusieurs logements supplémentaires, c'est le phénomène dit de "compensation".

Le renouvellement ou la réaffectation se calcule en comparant le nombre de logements construits durant une période intercensitaire et la variation du parc total de logements durant la même période.

Entre 1999 et 2007 : phénomène de renouvellement

Le parc de logements augmente de 8 logements alors que 25 logements ont été construits ou commencés (source : SITADEL) durant cette période.

Le phénomène de « renouvellement » s'est donc produit : 17 logements ont été démolis, abandonnés ou affectés à un autre usage.

Entre 2007 et 2012 : phénomène de compensation

Le parc de logements augmente de 26 logements alors que seulement 17 logements ont été construits ou commencés (source : SITADEL) durant cette période.

Le phénomène dit de « compensation » s'est donc produit : 9 logements ont été créés à partir de locaux existants ou de divisions de logements existants.

2. LE PHÉNOMÈNE DE DESSERREMENT

A l'échelle nationale et départementale, ainsi que dans la plupart des communes, le nombre moyen d'occupants par résidence principale est généralement en baisse. Cette évolution correspond au phénomène de « desserrement ». Elle s'explique par de nouveaux comportements sociaux : progression des divorces et séparations, augmentation du nombre de personnes célibataires, augmentation du nombre de familles monoparentales, vieillissement de la population, décohabitation des jeunes, etc.... Elle implique donc une construction de logements toujours plus nombreux pour loger une population égale. Un nombre accru de résidences principales est en effet nécessaire, pour faire face à l'augmentation des ménages, bien que chacun d'entre eux soit, en moyenne, composé d'un nombre de personnes de moins en moins important.

Nbre d'hab./rés. principales	1990	1999	2007	2012
Coudun	3	2,6	2,5	2.4
OISE	2,9	2,7	2,6	2.5

Entre 1999 et 2007 :

On est passé de 2,6 à 2,5 personnes par résidence principale.

$951 \text{ (population en 1999) } / 2,5 \text{ (en 2008) } = 380$

$382 - 365 \text{ résidences principales en 1999) } = 15$

Entre 1999 et 2007, 15 résidences principales ont été nécessaires pour assurer le desserrement de la population.

Entre 2007 et 2012:

On est passé de 2,5 à 2,4 personnes par résidence principale.

$921 \text{ (population en 2007) } / 2,4 \text{ (en 2008) } = 384$

$384 - 370 \text{ (résidences principales en 2007) } = 14$

Entre 2007 et 2012, 14 résidences principales ont été nécessaires pour assurer le desserrement de la population.

3. VARIATION DES LOGEMENTS VACANTS

L'existence d'un parc de logements vacants est indispensable pour assurer une fluidité du marché et permettre aux habitants d'une ville de changer d'habitation en fonction de leurs besoins (naissance ou départ des enfants...)

Un taux équivalent à environ 5 % du parc de logements permet d'assurer une bonne rotation de la population dans le parc de logements.

Cependant, l'importance du parc de logements dans une commune est fluctuante : l'insuffisance du parc de logements provoque une réduction du nombre de logements vacants.

Au contraire, une offre abondante ou un parc comportant de nombreux logements anciens vétustes engendre une augmentation du nombre de logements vacants.

	1990	1990-1999	1999	1999-2007	2007	2007-2012	2012
Nombre	26	-12	14	+4	18	+11	29
%	7.6%	-4	3.6%	+1	4.6%	+2.3	6.9%

Sur la période suivante, de 1999 à 2007, le nombre de logements vacants légèrement augmenté, passant de 14 à 18 logements, ce qui représente aujourd'hui 4,6% du parc de logements de la commune.

Entre 2012, on compte 11 logements vacants de plus qu'en 2007.

4. VARIATION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Le nombre de résidences secondaires reste relativement stable : entre 1990 et 2008, il passe de 6 à 4 RS.

	1990	1990-1999	1999	1999-2007	2007	2007-2012	2012
Nombre	6	-1	5	-1	4	+0	4
%	1.7%	-0.4%	1.3%	-0.3%	1.0%	-0.4	9.6%

5. RÉCAPITULATIF PAR PÉRIODE INTERCENSITAIRE

La construction de logements n'a pas corrélativement pour effet d'accroître le parc de logements. Les besoins endogènes nécessaires au maintien de la population, à la rénovation du parc de logements et à l'assurance d'une certaine fluidité du parc impliquent une consommation de logements.

Période 1999-2007 :

Phénomène de renouvellement	-17
Phénomène de desserrement	-15
Variation du parc de logements vacants	-4
Variation du parc de résidences secondaires	+1
Total	-35

Entre 1999 et 2007, pour compenser les quatre phénomènes de consommation, il a manqué 35 logements pour répondre aux besoins en matière de logements, en vue du maintien de la population de 1999.

Période 2007-2012 :

Phénomène de renouvellement	+9
Phénomène de desserrement	-14
Variation du parc de logements vacants	-11
Variation du parc de résidences secondaires	0
Total	-16

Entre 2007 et 2012, pour compenser les quatre phénomènes de consommation, il a manqué 16 logements pour répondre aux besoins en matière de logements, en vue du maintien de la population de 1999.

2.3 BESOINS DE LOGEMENTS D'ICI 2031

2.3.1 Besoin minimum pour assurer le maintien de la population

Les mécanismes de consommation constatés au cours des périodes précédentes à Coudun, ainsi que les mouvements enregistrés sur l'ensemble de la France, démontrent qu'il est nécessaire d'envisager la réalisation de nouveaux logements pour assurer ne serait-ce que le maintien de la population d'ici 2025. Une première estimation du nombre de logements peut être faite par le calcul et le raisonnement suivant :

POURSUITE DU PHÉNOMÈNE DE RENOUVELLEMENT ENTRE 2012 ET 2031

Le phénomène de renouvellement du parc (abandon, démolition...) se produira d'ici 2031, en raison de la présence d'anciens logements ouvriers agricoles abandonnés et voués à être démolis (7 maisons en très mauvais état).

On peut faire l'hypothèse selon laquelle des logements seront créés par reconversion de locaux existant ou par phénomène de divisions, venant ainsi compenser le phénomène de renouvellement.

Ainsi, on fait l'hypothèse qu'aucun logement ne sera nécessaire pour répondre aux besoins issus du phénomène de renouvellement d'ici 2031.

(Entre 2007 et 2012, Le parc de logements a augmenté de 26 logements alors que seulement 21 logements ont été construits ou commencés (source : SITADEL) durant cette période. Le phénomène dit de « compensation » s'est donc produit : 5 logements ont été créés à partir de locaux existants ou de divisions de logements existants.)

LA POURSUITE DU PHÉNOMÈNE DE DESSERREMENT ENTRE 2012 ET 2031

Le phénomène de diminution de la taille des ménages et du desserrement dans le parc devrait s'arrêter. En effet, un certain nombre de RP sont occupées par des personnes âgées vivant seules et

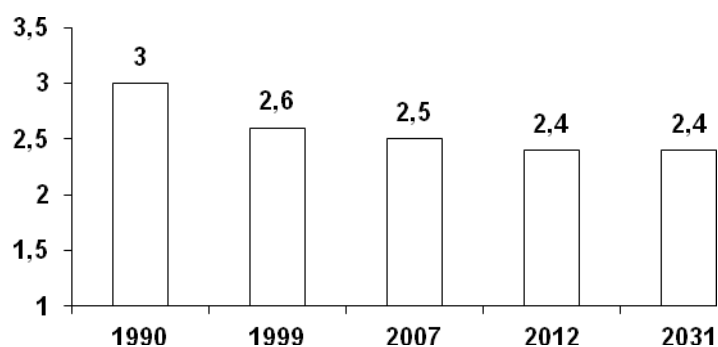
pourraient accueillir des familles dans les prochaines années. Ce phénomène devrait compenser le vieillissement de la population et ainsi stabiliser le taux d'occupation.

On peut donc faire 2 hypothèses :

- Hypothèse 1 : le taux d'occupation se maintiendra autour de 2.4 d'ici 2031.
- Hypothèse 2 : le taux d'occupation continuera à diminuer pour atteindre 2.3 d'ici 2031.

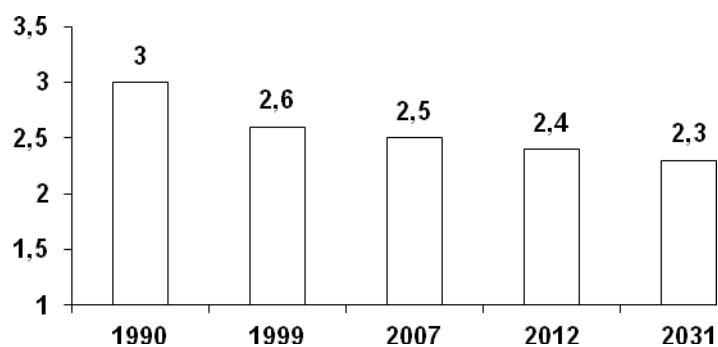
EVOLUTION DU NOMBRE D'OCCUPANTS PAR RESIDENCE PRINCIPALE

Hypothèse 1 :



Si le taux d'occupation se maintient à 2.4, alors aucune résidence principale ne sera nécessaire d'ici 2031 pour le phénomène de desserrement.

Hypothèse 2 :



Calcul du nombre de RP nécessaires pour compenser le phénomène de desserrement entre 2012 et 2031 :

On passe de 2,4 à 2,3 personnes par résidence principale.

$906 \text{ (population en 2012)} / 2,3 \text{ (en 2031)} = 394$

$394 - 385 \text{ (résidences principales en 2012)} = 9$

RÉSIDENCES SECONDAIRES ET LOGEMENTS VACANTS D'ICI 2031**Résidences secondaires :**

Le nombre de résidences secondaires sur la commune n'a pas beaucoup évolué au fil des années, son nombre diminue de 1 tous les 9 ans.

On peut faire l'hypothèse que d'ici 2031, en quinze ans, le nombre de résidences secondaires sera le même.

Logements vacants :

Le nombre de logements vacants sur la commune était de 26 en 1990, de 14 en 1999 et de 18 en 2007. Il a augmenté durant la dernière période intercensitaire, passant de 18 à 29 en 2008.

On peut considérer que ce nombre devrait continuer à augmenter, mais dans une moindre mesure étant donné que 7 d'entre eux sont voués à être démolis (logements ouvriers agricoles voués à être démolis). On peut faire l'hypothèse de 34 logements vacants d'ici 2031 (soit environ 8% du parc actuel, ce qui permet une certaine rotation des logements sur la commune).

5 résidences principales actuelles seraient donc transformées en logements vacants.

HYPOTHÈSES

Selon le taux de desserrement retenu (nombre d'occupants par résidence principale = 2,4), l'hypothèse suivante peut être calculée :

Critères	Hypothèse 1	Hypothèse 2
Renouvellement / Réaffectation	0	0
Desserrement	0	+9
Logements vacants	0	0
Résidences secondaires	+5	+5
Total des logements à réaliser	+5	+14

Ainsi, d'après ces hypothèses, entre 2012 et 2031, ce sont 5 à 14 logements qui seraient nécessaires pour permettre le maintien de la population résidente de Coudun en 2012 (soit 906 habitants).

2.3.2 Options de développement: caractéristiques

Le SCOT du Pays des Sources préconise un taux de croissance annuel moyen compris entre 1.60% et 1.65%.

- Taux de variation annuel : 1.60%

	population	Résidences principales
2012	906	385
Actualisation 2014	991	458
2031	1298	521-530

- Population en 2031 : $991 * 1.016^{19} = 1298$ habitants
- Augmentation de la population : +307 habitants soit une augmentation de 23.65%.
- Besoin estimé : $307 / 2.35(\text{hab/RP}) = 131$ logements

Si l'on ajoute les 5 à 14 logements nécessaires au maintien de la population (point mort), le besoin en logements est ramené à 136 à 145.

Notons que 76 logements ont été construits depuis 2014 (ou commencés en 2015), ce qui ramène le besoin estimé en logements à 60 à 69.

Conclusion : Si la commune choisi un taux de développement annuel de 1.60%, il faudra construire 60 à 69 logements d'ici 2031.

- Taux de variation annuel : 1,65%

	population	Résidences principales
2012	906	385
2014	991	458
2031	1309	525-534

- Population en 2031 : $991 * 1.0165^{19} = 1309$ habitants
- Augmentation de la population : +318 habitants soit une augmentation de 37%.
- Besoin estimé : $318 / 2.35(\text{hab/RP}) = 135$ logements

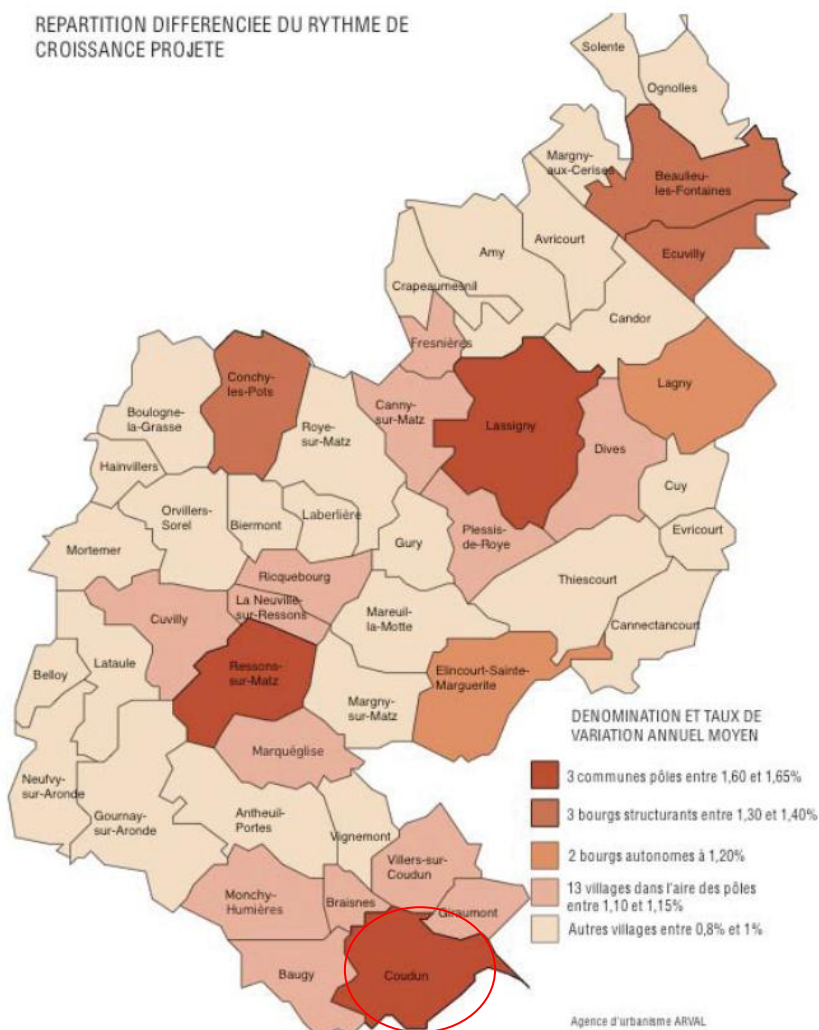
Si l'on ajoute les 5 à 14 logements nécessaires au maintien de la population (point mort), le besoin en logements est ramené à 140 à 149.

Notons que 76 logements ont été construits depuis 2014 (ou commencés en 2015), ce qui ramène le besoin estimé en logements à 64 à 73.

Conclusion : Si la commune choisi un taux de développement annuel de 1.65%, il faudra construire 64 à 73 logements d'ici 2031.

2.4 DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

2.4.1 Préconisations du SCOT du Pays des Sources



D'après le SCOT du Pays des Sources (DOO), « les communes pôles » peuvent atteindre un taux de variation annuel moyen de la population de 1,60% à 1,65%. »

Les objectifs du SCOT en termes de logements sont les suivants :

- Répondre aux besoins en logements en tenant compte des besoins liés au desserrement des ménages et en privilégiant les disponibilités dans les tissus urbains déjà constitués.
- Répartir les nouveaux logements sur l'ensemble du territoire au regard des orientations fixées contribuant à la structuration du territoire définie.

- Diversifier l'offre en logements sur l'ensemble du territoire pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs des habitants, notamment des jeunes en décohabitation et des, personnes âgées du territoire qui souhaitent revenir vers un logement plus adapté.

2.4.2 Plan départemental de l'habitat

L'assemblée départementale a adopté, le 20 juin 2013, le Plan Départemental de l'Habitat (PDH). Ce plan n'est pas opposable au PLU ; néanmoins, il constitue un document de cadrage qui permet d'enrichir les réflexions relatives aux logements.

Ainsi, au regard d'éléments de diagnostic des marchés du logement, et à l'issue d'une large consultation des acteurs du logement, les trois axes d'orientations définis par le PDH sont les suivants :

- Stimuler la production de logements pour fluidifier le marché et réduire les délais d'accès au logement social ;
- Accroître le niveau d'intervention sur le parc de logements existants eu égard aux enjeux énergétiques et au risque de déqualification de la fraction du parc la plus obsolète ;
- Maintenir les dispositions de soutien au logement et à l'hébergement des plus démunis, premières victimes de la tension du marché.

Le document est accessible sur la plateforme internet des données ouvertes de l'Oise, Opendata Oise (opendata.oise.fr), thématique « Urbanisme et habitat » et sur le site internet du département sous le lien suivant : « <http://www.oise.fr/mes-services/cadre-de-vie/logement-politique-de-la-ville-habitat/plan-departemental-delhabitat-pdh/> ».

Sur le territoire de la CCPS, le PDH préconise la production annuelle de 105 à 115 logements à l'horizon 2020 dont 24% de logements locatifs social et 27% de logements en accession sociale.

2.5.3 Programme d'intérêt général (PIG) du département de l'Oise : Oise Renov'Habitat

Au vu du diagnostic du PDH, la revalorisation du parc privé dégradé constitue un enjeu essentiel et montre à quel point ce parc est complémentaire du parc social. C'est une des raisons pour lesquelles un programme d'intérêt général – amélioration de l'habitat privé (PIG 60) a été créé.

Le département a confié à un prestataire les missions de suivi et d'animation du PIG 60 Amélioration de l'habitat privé ciblé sur les 4 thématiques suivantes :

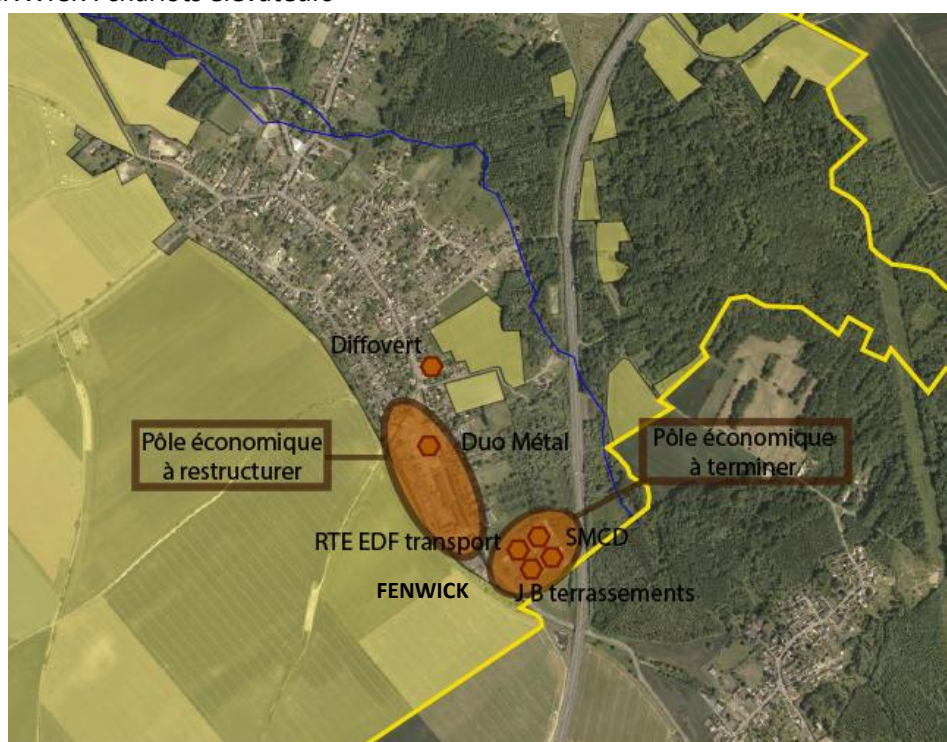
- Lutte contre la précarité énergétique
- Résorption de l'habitat insalubre (de l'habitat dégradé à l'indignité)
- Adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap
- Aide au conventionnement par l'ANAH de logements en loyer social ou très social.

3. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



3.1. LES ENTREPRISES IMPLANTÉES À COUDUN

La commune compte 8 entreprises sur son territoire :

- Duo Métal : reconditionnement de fûts métalliques
- CIFAP : fabricants de brosses et disques de polissage
- Diffovert : grossiste fleurs et plantes naturelles
- Dussouçoy : Couverture - Plomberie
- Soreco : cuisine professionnelle, fabrication et installation
- SMCD : conditionnement et emballage vêtements
- JB TERRASSEMENT : terrassement
- RTE EDF transport : transport d'électricité
- FENWICK : chariots élévateurs



Légende

-  Entreprise
-  Zone d'activité économique majeure

29 ressortissants sont indiqués par la chambre de commerces et d'industrie en 2016.

3.2 L'activité agricole

Un Plan Régional de l'Agriculture Durable (PRAD) fixe les grandes orientations de la politique agricole, agroalimentaire et agro-industrielle de l'État dans la région en tenant compte des spécificités des territoires ainsi que de l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le PRAD de la Picardie a été approuvé le 18 février 2013.

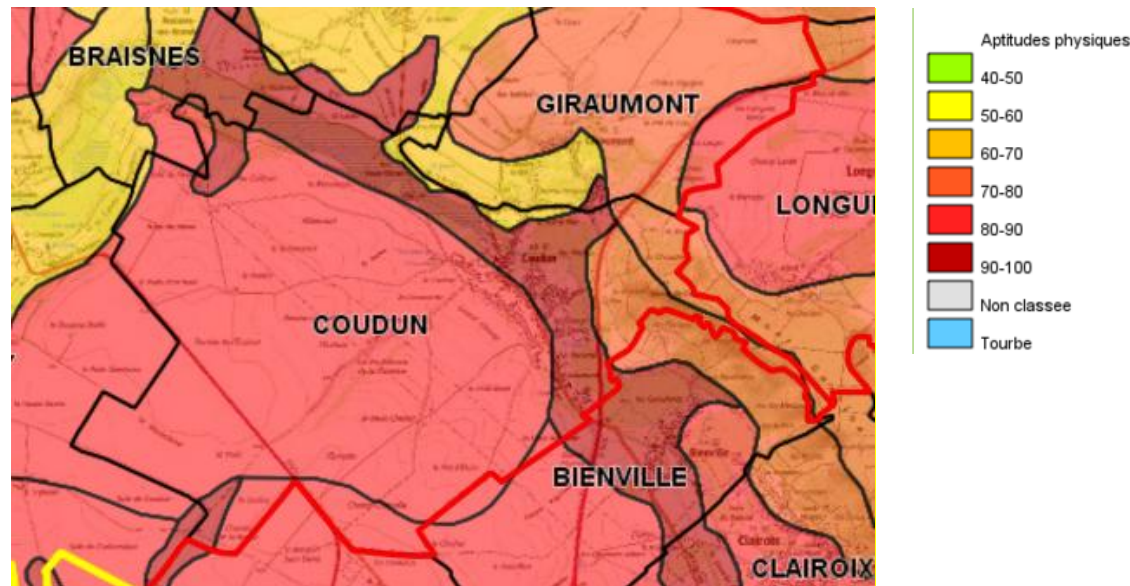
La commune est concernée par l'activité agricole sur une large partie de son territoire, avec une SAU de 305 ha. La SAU a diminué de 3.69 ha entre 2010 et 2014. L'espace agricole couvre 74% du territoire communal dont 0.1% en prairies permanentes en 2014.

Les agriculteurs exploitants ont leurs sièges d'exploitation sur des communes voisines. En revanche, il existe deux sièges d'exploitation à Coudun dont les propriétaires exploitent également des terres sur des communes voisines.

APTITUDE PHYSIQUES DES SOLS A L'AGRICULTURE

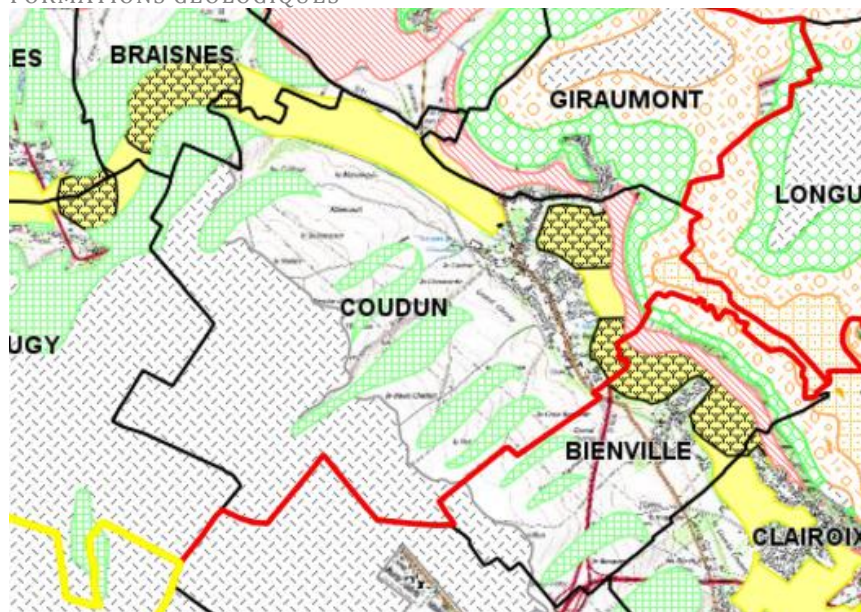
Le modèle d'aptitude physique à l'agriculture des sols de l'Oise : le principe du modèle est d'attribuer, en fonction des critères physiques retenus pour leur influence sur les activités agricoles, de leur importance relative et de leurs valeurs prises (modalités), une note sur 100. Six caractères permanents du sol ont été évalués à partir des données pédologiques : la texture de surface, l'hydromorphie (intensité de la stagnation en eau), la profondeur exploitable par les racines, la réserve utile en eau, la charge en éléments grossiers, l'ambiance physico-chimique du sol.

APTITUDE PHYSIQUE DES SOLS



D'après la carte des aptitudes transmise par la DDT de l'Oise, l'aptitude physique des sols à l'agriculture est bonne à Coudun avec un indice allant de 80-90 sur le plateau à 90-100 dans la vallée. Les caractéristiques des sols peuvent être précisées par la carte géologique.

FORMATIONS GÉOLOGIQUES



- Les sols sur limons lœssiques de plateau ont de très bonnes capacités culturales (céréales...)
- Les sols sur craie blanche du Campanien sont peu épais, de type sol brun calcaire, très sensibles à la sécheresse (faible réserve en eau). La capacité culturale est plus limitée.
- Les sols sur alluvions ont une tendance à l'hydromorphie, leur vocation est la prairie ou le maraîchage.
- Les sols sableux du Thanétien sont très filtrants et érosifs. Leur capacité culturale est limitée notamment pour un problème de réserve en eau. Leur vocation est plutôt prairiale, notamment sur des versants.

RECENSEMENT GENERAL AGRICOLE

Le recensement général agricole (RGA) est prescrit par une recommandation de la FAO qui prévoit sa réalisation chaque décennie et au niveau communautaire par le règlement n°1467/96 du Conseil du 17 décembre 1996. En France, le dernier RGA a eu lieu en 2010. Cette opération de grande ampleur répond aux besoins nombreux d'informations à des niveaux géographiques fins : Commune, Canton, Région agricole. Le recensement consiste en une enquête auprès de chaque exploitant agricole portant sur les caractéristiques de l'exploitation agricole, superficies, cheptel, matériel, sur son environnement économique, sur l'activité exercée sur ces unités et sur la population vivant ou travaillant sur l'exploitation agricole.

La surface totale de la commune de Coudun est de 1040 ha. La SAU est de 305 ha selon le RGA de 2010, en diminution de 8% depuis le RGA de 2000 (331 ha en 2000). Cette SAU représente 29% du territoire communal à Coudun.

2010					
Nombre d'exploitations ¹	SAU ² en ha	UGB ³	PBS ⁴ en euros	Nombre d'UTA ⁵	Orientation technico-économique dominante de la commune (OTEX)
2	305	-	356 099	2,5	16 - Grandes cultures de type général
2000					
3	331	3,5	389 637	4,7	

VALEUR VENALE DES TERRES

La commune de Coudun fait partie de la petite région agricole du Noyonnais. La valeur vénale des terres 2007 figure dans le document ci-dessous :

Valeur vénale moyenne des terres labourables et des prairies naturelles en 2007 pour les terres agricoles d'au moins un hectare, libres à la vente

60-Oise (petites) régions agricoles	TERRES LABOURABLES					PRAIRIES NATURELLES					
	Rappel 2006	2007			%	Rappel 2006	2007			%	
		Domi- nante	mini	maxi			Domi- nante	mini	maxi		
041 PAYS DE THELLE	6 390	7 020			+ 10	5 480	5 900				+ 8
042 CLERMONTOIS	6 050	6 900	3 350	10 600	+ 14	5 480	5 900	3 600	6 560		+ 8
043 NOYONNAIS	5 450	6 000	3 800	10 000	+ 10	5 480	5 900	3 600	6 560		+ 8
327 PLATEAU PICARD	7 120	7 620	3 500	10 700	+ 7	5 480	5 900	3 600	6 560		+ 8
328 SOISSONNAIS	5 450	6 000	3 800	10 000	+ 10	5 480	5 900	3 600	6 560		+ 8
329 VALOIS ET MULTIEN	6 400	7 100	5 610	8 400	+ 11	5 480	5 900	3 600	6 560		+ 8
330 VEXIN FRANÇAIS	6 050	6 900	3 350	10 600	+ 14	5 480	5 900	3 600	6 560		+ 8
331 PAYS DE BRAY	5 440	6 000	3 900	7 600	+ 10	5 480	5 900	3 600	6 560		+ 8

(1) Les estimations des prairies ont été réalisées au niveau départemental à partir de 2006.

Source : Agreste - Enquête sur la valeur vénale des terres agricoles.

¹ Nombre d'exploitations agricoles : Nombre total d'exploitations qui ont leur siège sur la commune concernée. On appelle exploitation, toute unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante.

² SAU : surface agricole utilisée par les exploitations qui ont leur siège sur la commune concernée. Ces exploitations peuvent utiliser des surfaces sur la commune mais aussi hors de la commune. L'ensemble des terres est ramené au siège de l'exploitation.

³ UGB : unité gros bétail alimentation totale. Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. Par définition, 1 vache de 600 kg produisant 3 000 litres de lait par an = 1,45 UGB ; 1 veau de boucherie = 0,6 UGB ; 1 truie = 0,21 UGB ; un poulet de chair = 0,011 UGB ; une poule pondeuse d'oeuf de consommation = 0,014 ... Comme pour la SAU, toutes les UGB sont ramenées au siège de l'exploitation.

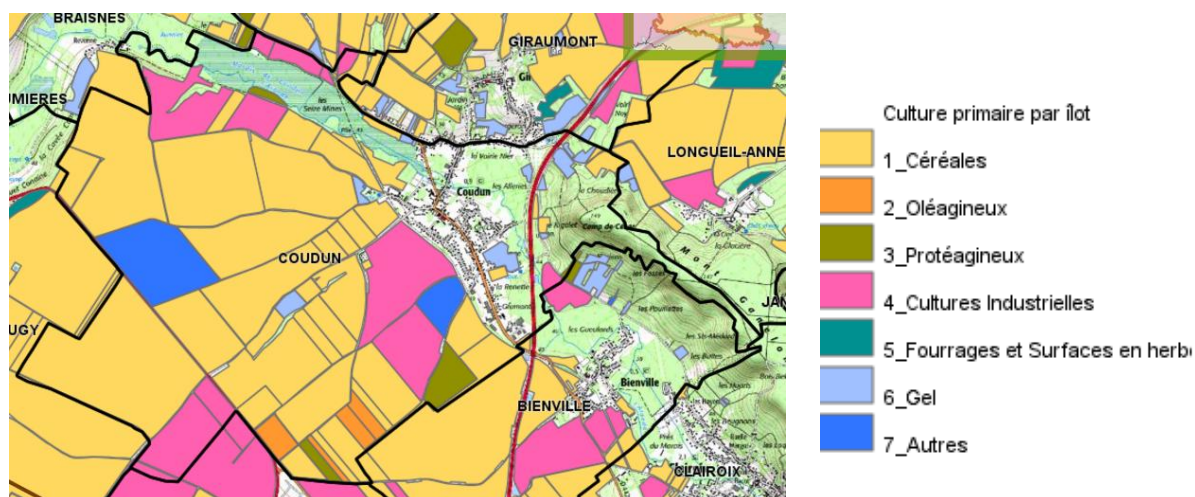
⁴ PBS : production brute standard. Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations permettant de classer les exploitations selon leur dimension économique en "moyennes et grandes exploitations", quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en "grandes exploitations", quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation en OTEX (orientation technico-économique). Comme pour toutes les variables liées à l'exploitation, la PBS est ramenée au siège de l'exploitation.

⁵ UTA : unité de travail annuel. Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des ETA et CUMA). Comme pour toutes les variables liées à l'exploitation, les UTA totales sont ramenées au siège de l'exploitation.

COUVERT AGRICOLE

L'activité agricole dominante de la commune est la production de grandes cultures et de betteraves.

COUVERT AGRICOLE 2012 (SOURCE : DDT OISE)



CONCERTATION AVEC LE MONDE AGRICOLE

Une réunion s'est tenue avec les agriculteurs exploitants des terres sur la commune dans le cadre de l'élaboration du PLU afin de prendre en compte les éventuels besoins / problèmes (accessibilité).

A partir des données récoltées lors de cette réunion, une cartographie de l'activité agricole a été élaborée page suivante.

Les agriculteurs de la commune ont un projet de centrale de méthane situé en limite de la commune de Margny. Le Permis de construire a été déposé.

Sur le site Duo métal, ancienne sucrerie, il est envisagé d'utiliser les locaux désaffectés pour du stockage de matériel agricole (demande des agriculteurs). L'accès aux parcelles pourrait se faire ainsi par l'arrière du site via l'ancienne voie ferrée afin de rationaliser les déplacements et d'éviter la rue centrale du village.

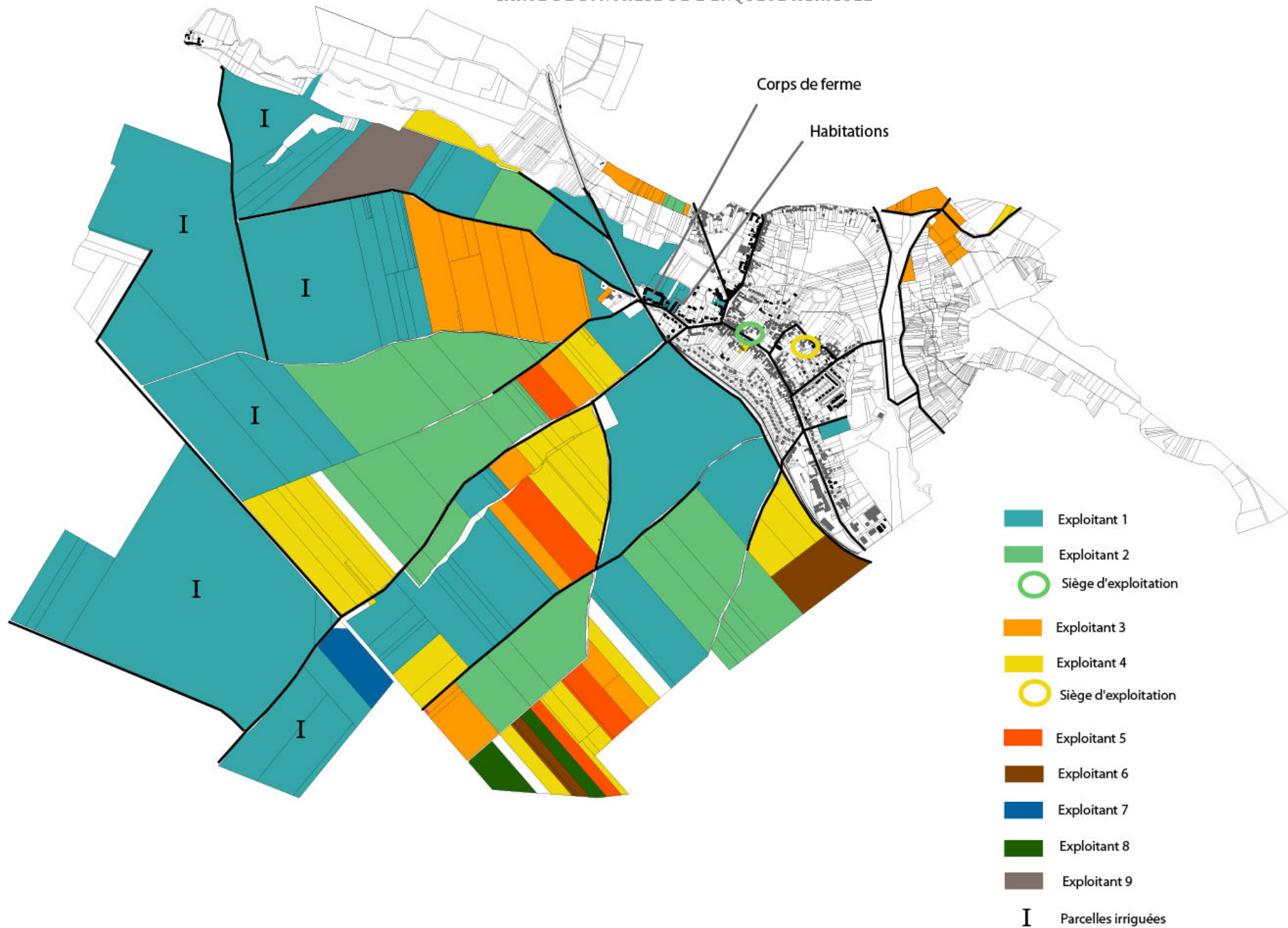
Exploitant ⁶ , âge, commune de résidence	Les projets éventuels / Changements de destination de bâtiments	Type de producti on ou filière	Nombre de personnes travaillant sur l'exploitati on ⁷	Terres exploitées (ha)	Superficie exploitée (ha)								
					Blé	Bette rave	Maïs	Terres en herbe	Colza	Orge	Pois	Féverol les	
Exploitant 1, Venette (siège d'exploitation)	/	Polyculture	10	898	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
Exploitant 2, 40 ans, Coudun	/	Polyculture	NR	145	70	36	0	0	10	11	12	0	
Exploitant 3, 45 ans, Giraumont	/	Polyculture	1	62	58	0	0	4	0	0	0	0	
Exploitant 4, 69 ans, Giraumont	/	Polyculture	2	151	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
Exploitant 5	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
Exploitant 6, 46 ans, Bienville	/	Polyculture	2.5	250	125	95	0	0	0	25	0	0	
Exploitant 7, 64 ans, Villiers-sur- Coudun	/	Polyculture	2	190	86	25	19	1	18	19	/	19	
Exploitant 8	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
Exploitant 9	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR

NR = Non Renseigné

⁶ Afin de respecter la confidentialité des données, les noms des agriculteurs exploitants ne sont pas communiqués

⁷ Y compris l'exploitant

CARTE DE SYNTHESE DE L'ENQUETE AGRICOLE

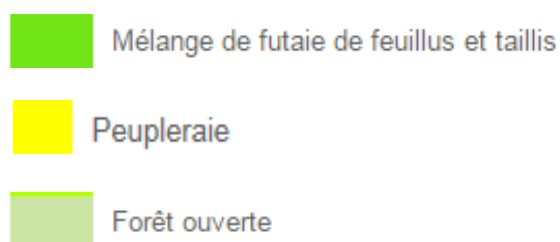
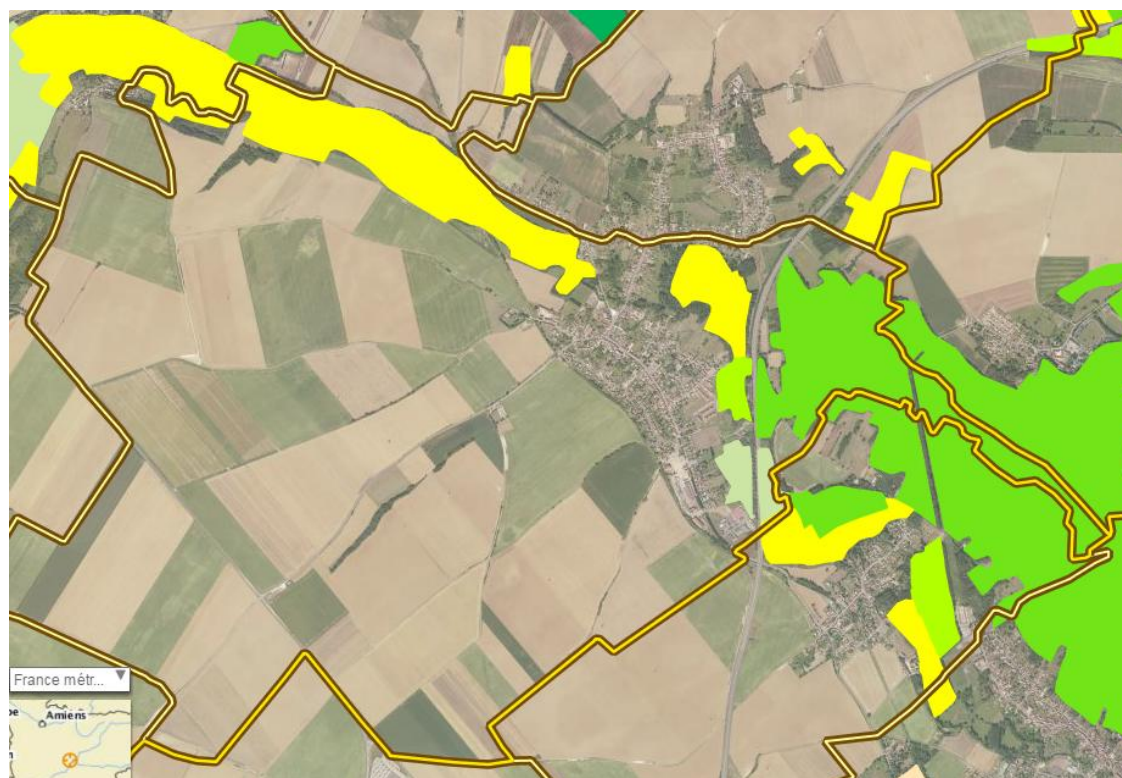


3.3 L'ACTIVITÉ FORESTIÈRE

La commune de Coudun est concernée par l'activité forestière : les forêts privées sont soumises au Code Forestier, et peuvent faire l'objet d'un Plan Simple de Gestion.

Il existe un ensemble de peupleraies exploitées sur la Commune dans les fonds les plus humides.

CARTE FORESTIÈRE 2006 (SOURCE : GÉOPORTAIL)



4. LES DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

4.1 LES DÉPLACEMENTS

4.1.1 Les migrations alternantes (déplacements domicile-travail) en 2012

La commune de Coudun appartient à l'aire urbaine de Compiègne. Elle appartient à la zone d'emploi⁸ de Compiègne.

EMPLOI ET ACTIVITE (SOURCE : INSEE)

	2012	2007
Nombre d'emplois dans la zone	280	262
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	393	441
Indicateur de concentration d'emploi	71,3	59,3
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	57,2	62,1

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

LIEUX DE TRAVAIL DES ACTIFS DE 15 ANS OU PLUS AYANT UN EMPLOI QUI RESIDENT DANS LA ZONE (SOURCE : INSEE)

	2012	%	2007	%
Ensemble	393	100,0	441	100,0
Travaillent :				
<i>dans la commune de résidence</i>	56	14,2	56	12,7
<i>dans une commune autre que la commune de résidence</i>	337	85,8	385	87,3
<i>située dans le département de résidence</i>	287	73,0	349	79,1
<i>située dans un autre département de la région de résidence</i>	8	2,0	5	1,1
<i>située dans une autre région en France métropolitaine</i>	42	10,7	31	7,0
<i>située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)</i>	0	0,0	0	0,0

L'indicateur de concentration d'emploi a fortement augmenté à Coudun, passant de 59.3% en 2007 à 71.3% en 2012. Le nombre d'emplois dans la commune a augmenté, passant de 262 en 2007 à 280 en 2012.

⁸ NB : Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Parmi les 393 actifs qui ont un emploi, 56 travaillent dans leur commune de résidence, à Coudun, tout comme en 2007. 287 habitants travaillent hors de la commune mais dans l’Oise (bassin d’emploi de Compiègne), 8 hors de l’Oise en Picardie et 42 hors Picardie (Ile-de-France).

4.1.2 Autres déplacements

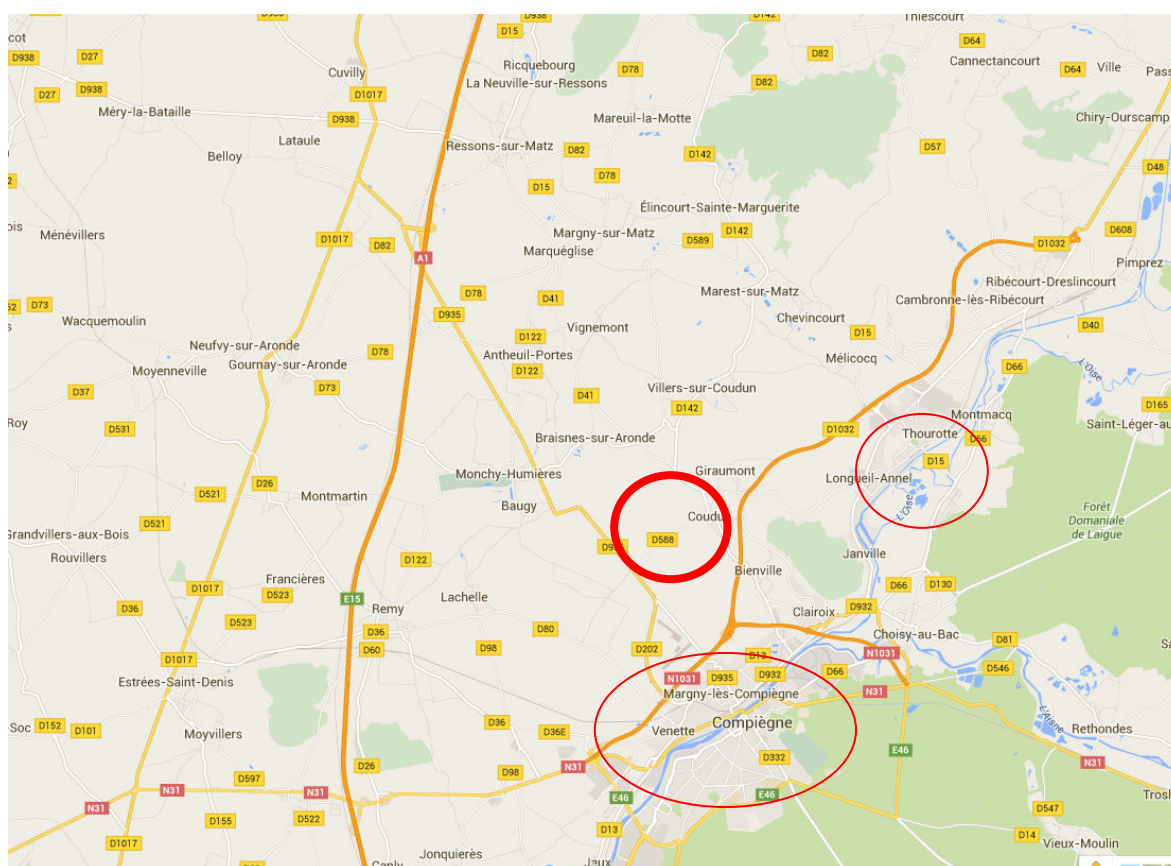
Pour les déplacements scolaires, la commune de Coudun est en RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec la commune de Giraumont. Les collégiens se rendent au collège de Margny-lès-compiègne (ou à Compiègne) et les lycéens à Compiègne.

Pour leurs courses, les habitants peuvent se rendre très rapidement au centre commercial de Jaux / Venette, ou encore à Longueil-Annel / Thourotte.

La commune de Compiègne reste le pôle d’attraction le plus influent pour les habitants de Coudun: courses, collèges, lycées, crèches, loisirs, cabinets médicaux, hôpital, maison de retraite...

Quant aux étudiants, ils doivent se rendre à Amiens, Paris, Lille...

LES PÔLES D’ATTRACTIONS AUTOUR DE LA COMMUNE DE COUDUN



4.2. LE RÉSEAU DE CIRCULATION

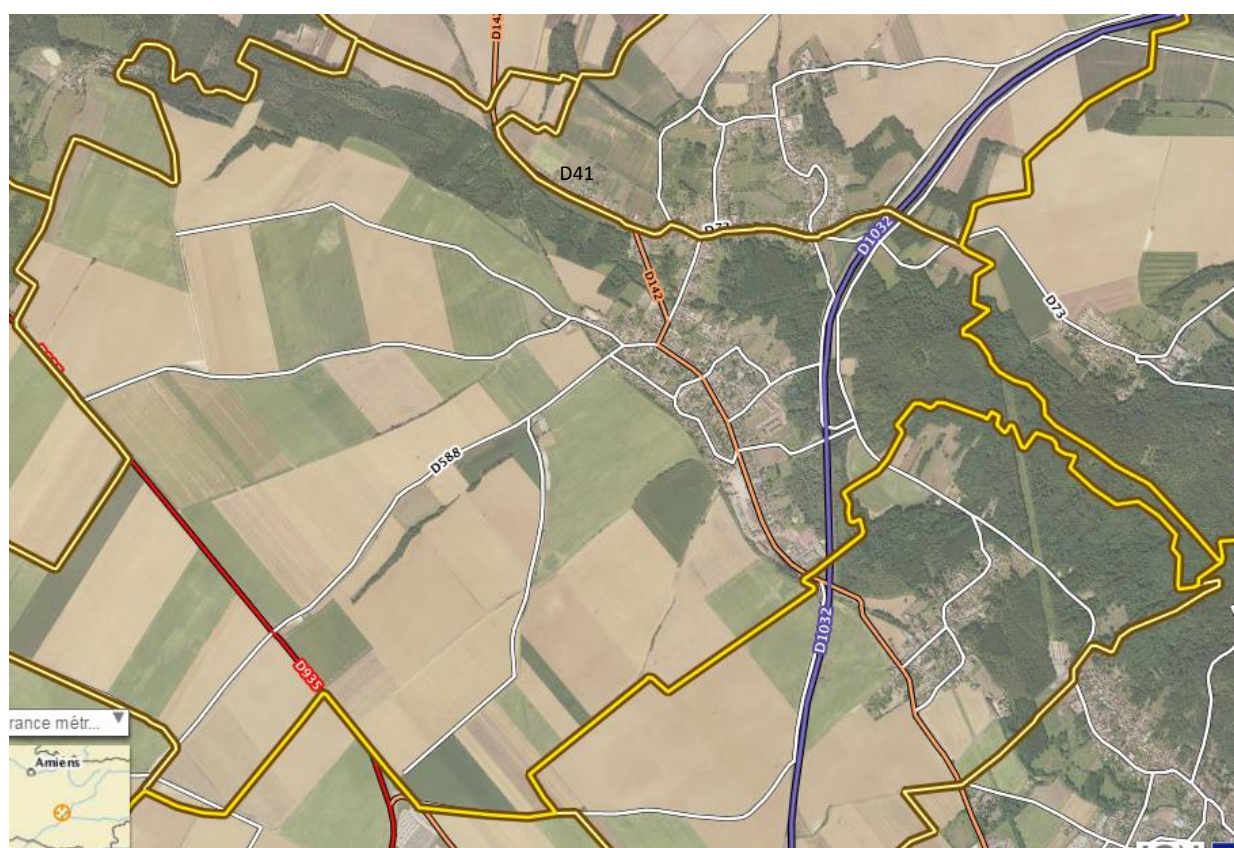
4.2.1 Réseau routier

Le territoire de la commune de Coudun est traversé par les RD 1032, 935, 142, 588, 73 et 41. Aucun itinéraire transport exceptionnel n'est signalé.

La RD 142 classée en 3ème catégorie, n'est pas en bon état et doit être refaite : problèmes de sécurité, de bruits, de stationnements... Une étude de sécurité doit être menée sur cette traversée.

La RD 588 vers la RD 935 (plateau) est en bon état. En revanche, la RD 73 limitrophe avec Giraumont est en très mauvais état, le virage vers Longueuil-Annel est un point noir en termes de sécurité.

LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES SUR LA COMMUNE DE COUDUN



La RD1032 depuis 2011 est une route de 1ère catégorie (route assurant des liaisons à caractère régional et desservant des pôles économiques importants). Elle est classée route à grande circulation par décret n°2010-578 du 31 mai 2010 modifiant le décret n°2009-615 du 3 juin 2009.

Des comptages effectués, en décembre 2014, ont recensé 21 515 véhicules/jour dont 6,3 % de poids lourds.

- La RD 935 est une route de 3^{ème} catégorie (route assurant des liaisons inter cantonales et desservant des pôles économiques d'importance moyenne).

Elle est classée route à grande circulation par le décret n° 2010-578 du 31 mai 2010 modifiant le décret n° 2009-615 du 3 juin 2009.

Des comptages effectués, en avril 2015, au PR 6.000, ont recensé 9 923 véhicules/jour dont 7 % de poids lourds.

- Les RD 41 et 142 sont des routes de 3^{ème} catégorie.

Des comptages effectués sur la RD 41, en septembre 2014, au PR 1.000, ont recensé 1 491 véhicules/jour dont 3,5 % de poids lourds.

- La RD 588 est une route de 4^{ème} catégorie (route assurant des liaisons inter cantonales et desservant des pôles économiques de faible importance).

Des comptages effectués en octobre 2014 au PR 8.000 ont recensé 3 005 véhicules/jour dont 5,7 % de poids lourds.

- La RD 73 est une route de 4^{ème} catégorie.

Les RD 935 et 1032 étant classées route à grande circulation par le décret n° 2010-578 du 31 mai 2010, modifiant le décret n° 2009-615 du 3 juin 2009, les dispositions de l'article L.111-1-4 du code de l'urbanisme s'appliquent.

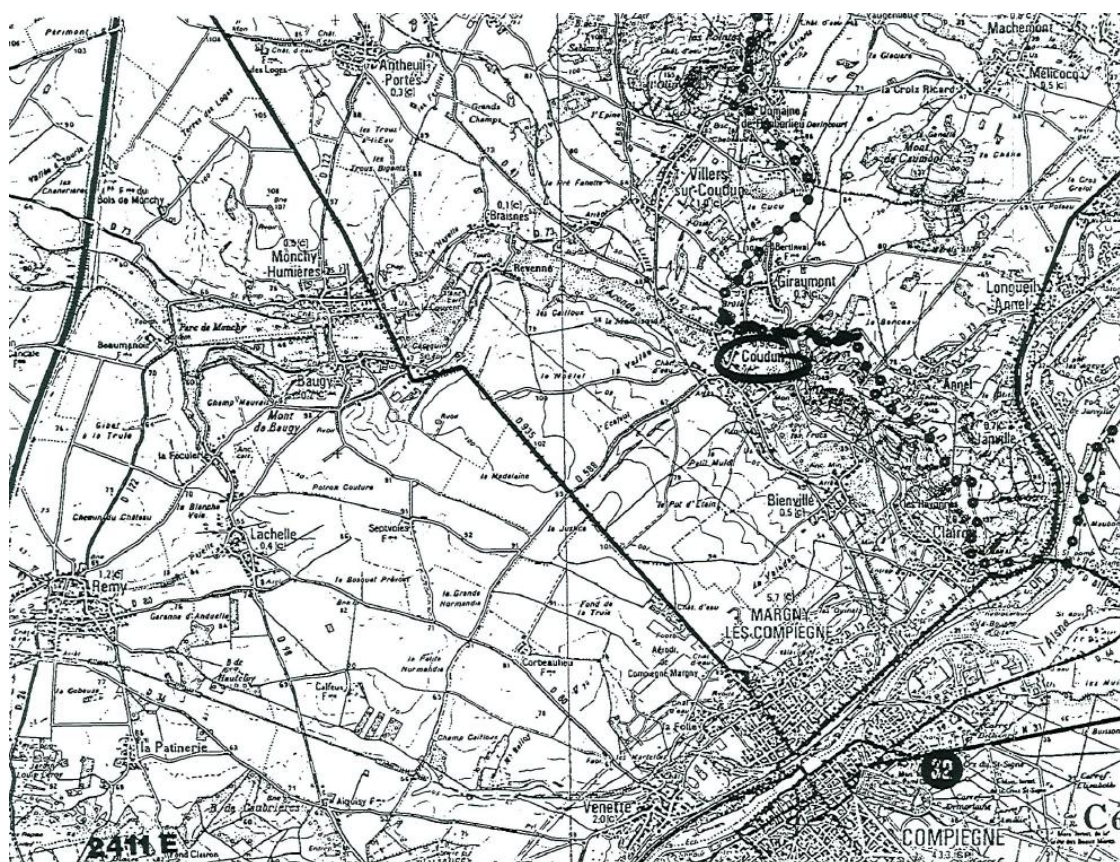
4.2.2 Liaisons douces

LE PLAN DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE EQUESTRE ET PEDESTRE

Le circuit équestre dit « du Noyonnais » inscrit au Plan départemental de randonnée équestre approuvé le 8 novembre 1991 et rendu exécutoire le 12 novembre 1991 emprunte le territoire communal de Coudun.

Le sentier de Grande randonnée n°225 « Rouen Belgique » emprunte le territoire communal. Ce chemin est inscrit au Plan départemental de tourisme pédestre qui a été approuvé par le Conseil général le 18 janvier 1990 et rendu exécutoire le 12 février 1990.

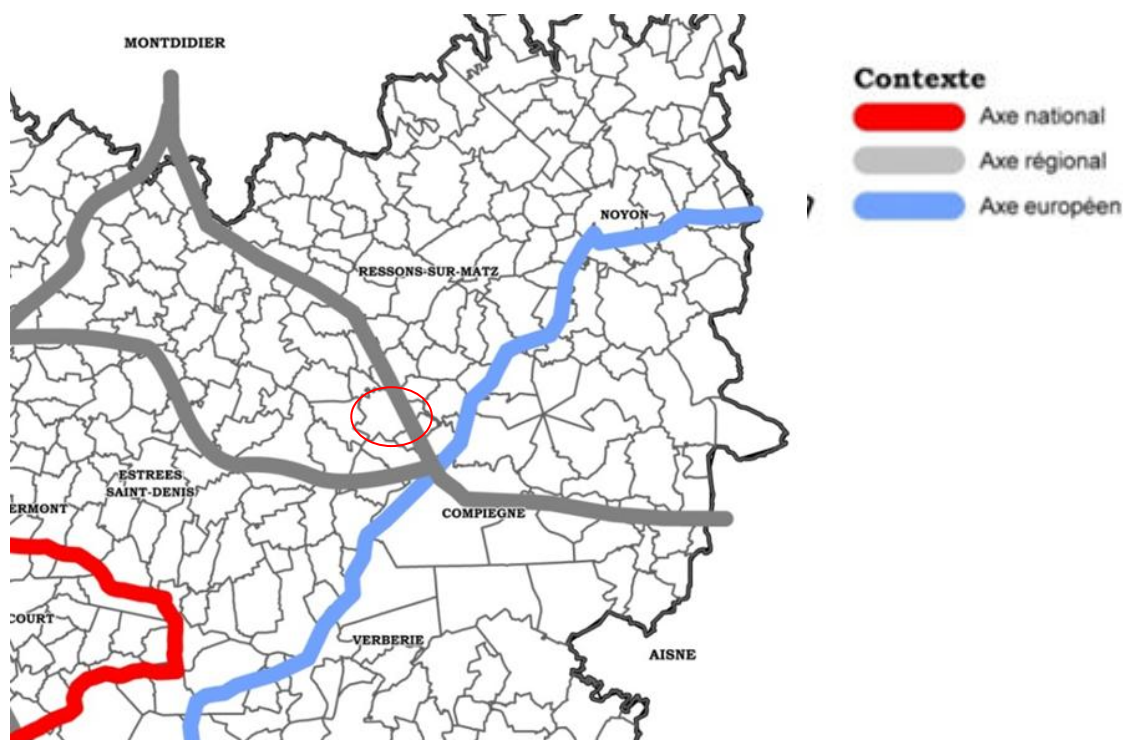
EXTRAIT DU CIRCUIT DU NOYONNAIS



LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DES CIRCULATIONS DOUCES (SDCD)

Le conseil départemental a adopté le 16 décembre 2010 le SDCD. Ce schéma vise, notamment, à coordonner les initiatives et les projets locaux. Le Conseil départemental a, également, édité un guide technique des voies de circulation douce qui synthétise les données techniques, juridiques et administratives à l'attention des porteurs de projet. Le SDCD a ainsi classé l'itinéraire de liaison régional Montdidier/Ressons-sur(Matz/Compiègne de priorité 2. Cet itinéraire emprunte, notamment, l'ancienne ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la commune de Coudun.

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES CIRCULATIONS DOUCES : LES GRANDES ORIENTATIONS
(ZOOM SUR LE NORD-EST DE L'OISE)



La commune de Coudun est traversée par un axe régional reliant Compiègne à Montdidier. Il s'agit du site de l'ancienne voie ferrée que la commune souhaite aménager en tant que liaison douce. La commune ayant récemment acquis la portion d'ancienne voie ferrée située sur Coudun, le projet de voie verte devra donc être cohérent avec les communes voisines.

CHEMINS ET AUTRES LIAISONS DOUCES

Le bureau d'études a recensé et cartographié tous les chemins présents sur le territoire communal, et ce, à deux échelles : à l'échelle communale (chemins pouvant connecter Coudun aux communes voisines) et à l'échelle du village (réseau de circulation douces potentiel pour les déplacements au sein du village).

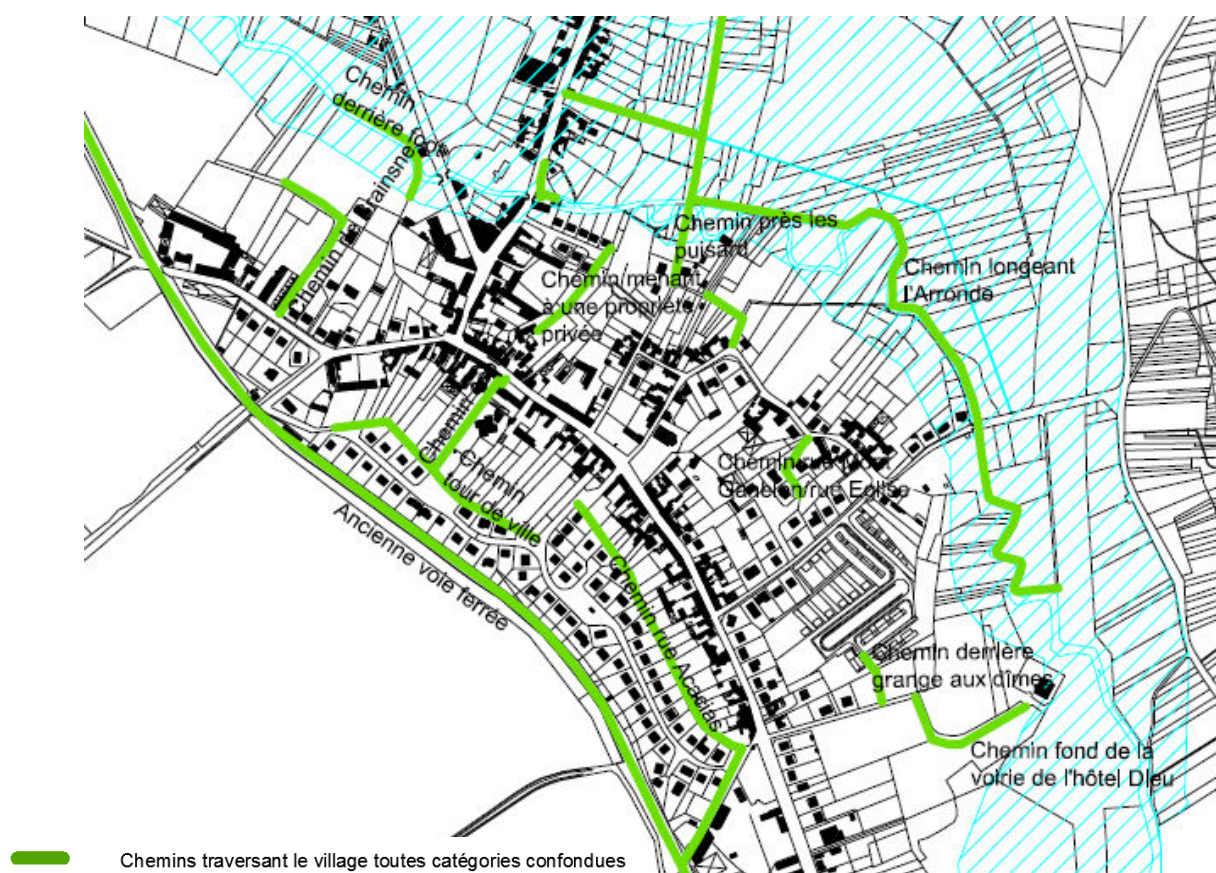
Il n'y a pas de relation cyclable entre Coudun et Compiègne. Une parcelle appartenant à Longueil-Annel empêche de réaliser cette connexion. Cette parcelle peut faire l'objet d'un emplacement réservé afin de permettre la réalisation d'une connexion piétonne et/ou cyclable entre Coudun, Margny et Compiègne.

Il n'y a pas de relation cyclable entre Coudun et Compiègne.

CARTE DES CHEMINS À L'ÉCHELLE COMMUNALE



CARTE DES CHEMINS À L'ÉCHELLE DU VILLAGE



Ces chemins offrent une grande potentialité pour créer un réseau de circulations douces mais ils ne sont pas reliés entre eux.

4.3 LES TRANSPORTS

BUS

- Les transports scolaires desservent le RPI Coudun-Giraumont, le collège Margny-lès-Compiègne et les lycées de Compiègne.
- La ligne 50 relie Roye à Compiègne.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Le service «Transport Solidaire» est un service de transport à la demande à vocation sociale financé par la communauté de communes du Pays des Sources. Les chauffeurs accompagnent les personnes et peuvent les aider à pour les courses, les rendez-vous médicaux, les démarches administratives

Ce service s'adresse aux habitants du Pays des Sources, sans véhicule et/ou sans permis (personnes âgées isolées et/ou dépendantes, familles isolées, jeunes). Les transports se font du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30. Le tarif est fixé à 3€ par heure et par personne transportée (incluant un forfait de 60km). Le transport est gratuit pour les moins de 10 ans.

COVOITURAGE

Afin de favoriser le covoiturage, le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise a mis en place une bourse au covoiturage sur le site internet www.oise-mobilité.fr. Elle offre la possibilité de proposer ou de trouver des trajets par covoiturage, réguliers ou occasionnels. Le développement du covoiturage est une des actions du plan départementale pour une mobilité durable, adopté par le Conseil général le 20 juin 2013, qui visent à promouvoir un usage collectif de la voiture.

4.4 STATIONNEMENTS

Les élus ont fait remarquer plusieurs problèmes de stationnement, notamment un problème de conflit d'usage sur l'avenue Saint Hilaire et la rue Notre Dame. En effet, le stationnement est autorisé sur les trottoirs alors que celui-ci ne permet plus le passage de piétons. Le trottoir est trop étroit pour le passage d'une poussette ou d'une PMR. De même des panneaux ou un poteau gênent parfois un simple piéton valide. Par ailleurs, du stationnement sauvage est constaté alors que les places de stationnements sont parfois vacantes.



Stationnement Rue St-Hilaire

Stationnement sauvage rue Notre Dame

Ci-dessous le recensement du stationnement pour les rues comportant des commerces de proximité ou des services:

Rues	Places délimitées	Stationnement « sauvage »		Total ⁹
		Habituel	Maxi ¹⁰	
Rue St Hilaire 1, 3, 5, 10, 14, 15, 16 et mairie	62	10	10	72
Rue Notre Dame 4, 5, 6, 7, 8, 9	22	10	20	32
Route de Villers 11, 12, 13 et salle polyvalente	17	2	10	19
Total				123

⁹ Places délimitées + stationnement « sauvage » habituel

¹⁰ Pour les manifestations (fêtes, mariages, ...) ou aux entrées et sorties d'école

Le recensement du stationnement résidentiel est le suivant :

Rues	Places délimitées	Stationnement « sauvage »		Total
		Habituel	Maxi	
Impasse St Hilaire	0	0	2	0
Voirie de l'hôtel dieu	0	0	2	0
Chemin de Compiègne	0	0	2	0
Rue des Acacias	4	5	20	9
Rue des Rosiers	0	2	10	2
Chemin du tour de ville	0	0	0	0
Rue de la Gare	4	0	0	4
Chemin de Braisnes	0	0	0	0
Chemin d'Abbécourt	0	0	0	0
Rue de la Poste	2	2	15	4
Rue clos Notre Dame	0	2	10	2
Rue des Vaux (côté Coudun)	0	2	5	2
Voirie St Simon	0	0	0	0
Rue des Barres (côté Coudun)	0	2	5	2
Rue Mazagran	4	4	10	8
Rue les prés du puisard	0	2	4	2
Rue clos du lavoir	0	2	4	2
Rue de l'église	4	2	10	6
Rue du pont à tan	8	0	5	8
Rue de la grange aux dîmes	30			30
Rue du Mont Ganelon	4	2	5	2
Impasse de l'Aronde (Revennes)	0	2	2	2
Total	60	29	111	85

D'une manière générale, le stationnement sauvage est un problème dans la commune de Coudun puisque l'on peut le constater dans presque toutes les rues de la commune.



Garage à vélos de l'école

Un seul garage à vélos a été recensé sur le territoire communal et il se trouve au niveau de l'école primaire. Cependant, il ne compte que 5 places de vélos.